

Les régionaux abordent 2025 avec volontarisme

■ Qu'attendre de l'année 2025? Les acteurs économiques du territoire esquissent quelques réponses et espoirs. *Pages 4 et 5*

Savart Paysage travaille l'équilibre du végétal



■ Savart Paysage est une agence spécialisée dans la conception d'espaces. Elle vient de remporter la mention spéciale « Expérimentation » aux Victoires du Paysage. *Page 7*

CCI Marne Ardennes : des vœux dynamiques

■ Mise en avant de réussites d'entreprises et discours ouverts sur l'avenir, la CCI Marne Ardennes a élevé sa cérémonie. *Page 6*

Le Grand Est investit 19,6 M€ dans deux lycées

■ Des travaux conséquents vont être réalisés dans deux lycées carolomacériens dont les effectifs vont s'étoffer à la rentrée 2025. *Page 12*

Portrait

■ L'Aubois David Coridun. *Page 32*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 29

InVivo réinvente « la Ferme France »

« **U**n monde meilleur est un monde où les agriculteurs continuent de s'entraider, un monde où les agriculteurs vivent décemment. C'est un monde où les agriculteurs continuent de nous nourrir. Un monde où les agriculteurs font société. » Jérôme Calteau, président du Groupe InVivo, invite les 167 coopératives agricoles à construire ensemble un monde meilleur, résistant et soudé face au dérèglement climatique, aux instabilités politiques et économiques. « Nous avons subi cet été, une récolte 2024 catastrophique », annonce Thierry Blandinières, directeur du Groupe InVivo. « Nous devons très vite accélérer le changement de mode de production et travailler nos filières de l'amont à l'aval dans la concertation. » La convention 2024 d'InVivo tourne le groupe vers l'avenir, comme pour oublier l'année morose vécue par le monde agricole. « La stratégie d'InVivo est collective », poursuit le directeur en s'appuyant sur l'ADN coopératif. « Il faut rassembler et pérenniser autour de projets de transformation de la Ferme France, aider les agriculteurs à se transformer, c'est un énorme défi. L'Union InVivo donne les moyens d'y contribuer sur tous les métiers avec le digital, l'intelligence artificielle, l'agriculture de précision... autant de services pour les coopératives. » « Une stratégie rendue possible par l'adhésion de tous », souligne Jérôme Calteau.



« La qualité de la gouvernance composée d'agriculteurs représentatifs des territoires et des agricultures diverses est une force qui permet d'accompagner la transformation de l'agriculture et d'écrire une feuille de route claire et applicable », souligne Jérôme Calteau.

Page 3

CPME : compte à rebours pour l'élection du président national

Derniers jours de mandat pour François Asselin qui, après deux mandats et 10 ans à la présidence nationale de la CPME, passe le flambeau. Le 21 janvier, les grands électeurs de la CPME désigneront leur nouveau président. Alain Gargani, Amir Reza-Tofighi et Gaëtan de Sainte Marie mènent leur campagne pour convaincre les entrepreneurs et surtout les présidents de fédération du bien-fondé de leur proposition. Ils étaient invités à Troyes en décembre, invité par le président aubois Jean-Dominique Regazzoni pour présenter leur programme aux adhérents. « Laissez-nous libérer l'économie. Voilà ma vision. Laissez les entrepreneurs faire leur job

d'entrepreneur dans chaque territoire », voilà ce que martèle Alain Gargani, docteur en science quand Amir Reza-Tofighi, dirigeant de Vitaliance, une entreprise réseau de service d'aide à la personne, insiste : « Si nous nous inspirions des méthodes de l'entreprise, nous arriverions à résoudre des problèmes. » Vice-président de la CPME du Rhône depuis deux ans, Gaëtan de Sainte Marie explique pour sa part « vouloir créer le réflexe PME. Nous croyons toujours, en France, que nous sommes un pays de grandes entreprises. C'est faux. 80% des entreprises sont des PME et la charpente de l'économie française. »

Page 8

Toute l'équipe du journal vous présente ses **Meilleurs Vœux** pour cette nouvelle année

2025

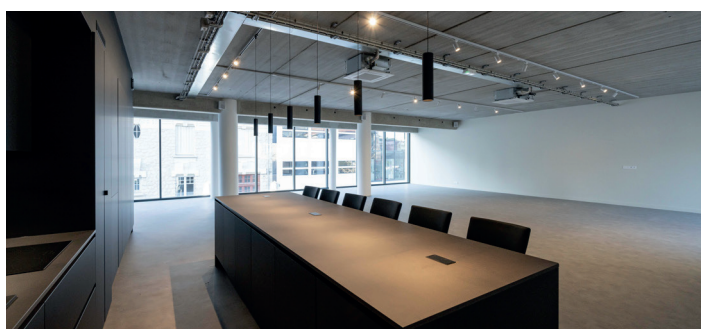
Matot Braine

R 28302 - 8107 - 2€
3 760149 520018

DKER BUSINESS
2, RUE NANTEUIL 51100 REIMS
WWW.DKER-IMMOBILIER.FR
CONTACT@DKER-IMMOBILIER.FR
03 26 85 64 76

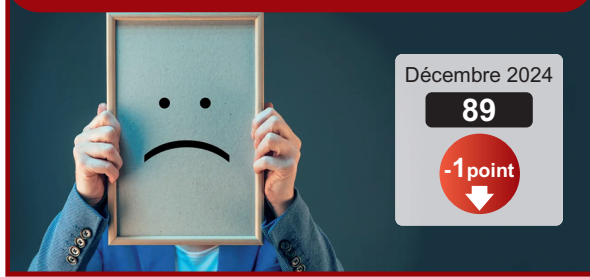
Au premier étage d'un immeuble moderne de 2019, DKER Business propose 215 m² de bureaux avec cuisine aménagée, parfaits pour un open space. Rénovés avec des matériaux haut de gamme, ces espaces allient élégance, modernité et praticité. Situés dans un immeuble de standing à l'adresse idéale, ils garantissent visibilité et accessibilité pour votre entreprise.

Loyer annuel : 62 400€ HT-HC
Provision pour charges : nous consulter
Honoraires TTC : 30% du loyer annuel HT-HC



Carte professionnelle n°CP15102201600004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

L'indicateur de confiance des ménages



En décembre 2024, la confiance des ménages se détériore de nouveau

En décembre 2024, la confiance des ménages se détériore de nouveau. À 89, l'indicateur qui la synthétise baisse d'un point et reste au-dessous de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987 et décembre 2024). En décembre 2024, le solde d'opinion des ménages relatif à leur situation financière passée est stable et demeure légèrement au-dessous de sa moyenne de longue période. Celui relatif à leur situation financière future diminue d'un point et s'éloigne légèrement de sa moyenne de longue période. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun, dans la situation économique actuelle, de faire des achats importants est stable. Le solde associé reste bien au-dessous de sa moyenne de longue période. (INSEE)

Les prix à la consommation



En décembre 2024, les prix à la consommation augmentent de 1,3 % sur un an

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,3 % en décembre 2024, comme en novembre. Le léger rebond des prix de l'énergie serait compensé par la baisse un peu plus accentuée qu'en novembre des prix des produits manufacturés et par le ralentissement de ceux de l'alimentation qui se stabiliseraient. Les prix des services et du tabac évolueraient sur un an aux mêmes rythmes que ceux du mois précédent. Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,2 % en décembre 2024 (après -0,1 % en novembre). Cette hausse s'expliquerait par celle des prix des services notamment ceux des transports et de l'énergie. (INSEE)

Les immatriculations des voitures particulières



Les immatriculations de voitures particulières augmentent de 6,0 %

En décembre 2024, les immatriculations de voitures particulières neuves, hors immatriculations provisoires et transit temporaire, augmentent de 6,0 % par rapport au mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (155 800 véhicules contre 147 000 en novembre 2024). Sur l'ensemble de l'année 2024, 1 755 200 voitures particulières neuves ont été immatriculées, soit une baisse de 3,4 % par rapport à 2023. En décembre 2024, la part des motorisations essence (y compris hybrides non rechargeables) dans les immatriculations de voitures neuves baisse par rapport au mois précédent de 3,2 points, à 61,0 %. La part des voitures thermiques à essence se replie (-1,3 point à 24,7 % du marché). (INSEE)

baromètre



L'hommage de Reims aux victimes de Charlie Hebdo



Elus, représentants du monde associatif, journalistes et citoyens se sont réunis pour un moment de recueillement.

À l'occasion de la commémoration du 10^e anniversaire des attentats meurtriers qui ont débuté en visant les équipes de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, Arnaud Robinet, maire de Reims et président du Grand Reims a initié un hommage public à l'ensemble des victimes de ces trois journées sanglantes.

Elus, représentants du monde associatif, journalistes et citoyens, près de 150 personnes se sont rassemblées sur l'esplanade Simone Veil, place de l'Hôtel de Ville pour un moment de recueillement. Comme ils l'avaient fait spontanément au soir du 7 janvier 2015.

« Par leur ampleur et par leur cible, ces crimes sont inédits », a souligné Arnaud Robinet. « Dix ans après, le

souvenir reste intact. Le temps n'a rien effacé de ces 72 heures durant lesquelles tous les Français ont retenu leur souffle, ni les noms de ces 17 victimes assassinées en raison de leurs convictions, de leurs croyances, ni la violence inouïe du fanatisme islamiste ». Dans un discours empreint d'une grande solennité, le maire de Reims a poursuivi : « Attaquer la liberté d'expression, c'est toucher les Français en plein cœur, dans leur identité, dans leurs valeurs. Cette France de la laïcité, de la démocratie, de l'esprit des Lumières, de l'école républicaine, de l'ordre et du respect de nos institutions, celle de Cabu, de Charb, de Wolinski, de Tignous, d'Honoré, d'Elsa Cayat, de Samuel Paty, de Dominique Bernard, celle qui criera jusqu'à son dernier souffle « Liberté, Liberté ché-

rie » et qui défendra avec autant de ferveur la liberté de croire, de s'exprimer, de dessiner que celle de blasphémer ».

Rappelant que si « le peuple français sait être à la hauteur de son histoire », depuis 10 ans, ce dernier n'a pas été épargné par les épreuves, citant les tragédies du Bataclan, de Nice et de Saint-Etienne-du-Rouvray, Arnaud Robinet a insisté : « Ces événements tragiques ont donné à notre pays le sentiment de sa vulnérabilité mais aussi celui de sa capacité à surmonter les épreuves avec détermination et solidarité », avant de citer les noms des victimes à qui il a dédié la minute de silence qui a été respectée à l'issue de son discours.

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent

CHRISTOPH BÜREN
RÉÉLU PRÉSIDENT DE VIVESCIA



Christoph Büren, Président du Groupe coopératif VIVESCIA depuis 2017, a été réélu le 7 janvier 2025 par le Conseil d'administration du groupe coopératif, composé de 23 agriculteurs élus par leurs pairs, agriculteurs, et associés-coopérateurs. Le CA exerce ses fonctions de contrôle, fixe les objectifs et décide des orientations stratégiques de VIVESCIA, Groupe coopératif agricole et agroalimentaire de dimension internationale avec 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires au 30 juin 2024 et 7 100 collaborateurs, répartis sur 25 pays. Spécialisé dans la culture et la valorisation des céréales, VIVESCIA appartient à 9 500 agriculteurs-entrepreneurs du Nord-Est de la France.

Les membres du Bureau du Conseil d'administration ont été également réélus (par ordre alphabétique) : Alban Collard, Nicolas Demoury (Vice-Président), Damien Fosseppez, Marie Gailliot, Sylvain Hirschberger (Vice-Président), Louis Jaillant (Secrétaire), Jean-Marc Longuet (Trésorier).

RECRUTEMENT ET CONSEIL
EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

InVivo, l'ambition d'une innovation résiliente

Agriculture. L'acteur majeur de l'agriculture française accompagne la transformation d'un monde agricole durable, décarboné, préservant ses valeurs coopératives.



Thierry Blandinières, directeur et Jérôme Calteau, président d'InVivo.

Avec un chiffre d'affaires de 11,7 milliards d'euros pour l'exercice 2024, le Groupe, fort de ses 15 000 collaborateurs et 167 coopératives sociétaires, annonce « des résultats très satisfaisants malgré un contexte complexe ». L'activité malterie avec sa filière brassicole et les bons résultats de Soufflet Négoce compensent la baisse d'activité de Cordier affectée par la baisse de consommation de vin, et celle du secteur de la distribution liée à un pouvoir d'achat en baisse et prudentiel. Le Groupe compte, en effet, 1 700 points de vente en distribution, dont les magasins Jardiland ou Gamm Vert avec des marques exclusives portées par TERACTION, société à mission dont 80 % des marques sont à impact positif.

COMPÉTITIVITÉ POSITIVE

Organisé en quatre verticales métiers que sont l'agriculture, le négoce international de grains, l'agroalimentaire et le Retail, InVivo affiche son dynamisme, nota. « Notre vision est de créer un grand groupe

céréaliériste européen, autour principalement du blé et de l'orge, avec une dimension de première transformation et de deuxième transformation, voire jusqu'au Retail », souligne Thierry Blandinières, directeur d'InVivo. « Nous devons penser à une filière compétitive. Nous pouvons montrer l'exemple, car nous sommes les seuls à avoir cette lisibilité du producteur jusqu'au distributeur. Notre ambition est d'acheter 100 % de la production de l'agriculteur, charge à nous d'orienter les volumes soit en négoce ou dans la filière de transformation ».

Un modèle qui implique de repenser l'industrie pour allier compétitivité, juste rémunération des parties prenantes, respect de l'environnement et produit sain. « L'avenir, c'est la techno, mais également la sauvegarde de la planète », souligne Olivier Clity directeur Stratégie, RSE et Digital qui mentionne le déploiement d'offres à impact positif, c'est-à-dire non seulement sans émission de gaz à effet de serre, mais exemplaires pour l'environnement. Des métiers qui s'ap-

puient sur des plateformes digitales et des outils faisant appel à l'intelligence artificielle pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'IA, CONSEILLER DES AGRICULTEURS

InVivo inscrit l'intelligence artificielle dans ses priorités comme levier d'amélioration de la productivité. Les investissements dans l'IA générative doivent faciliter la vie des collaborateurs et des agriculteurs avec les analyses prédictives. Le groupe travaille ainsi avec Microsoft et Raïssa Lamrani-Huynh, directrice des industries agriculture, agroalimentaire. « Chez Microsoft, nous parlons de copilote. Ce qui est important pour nous, ce n'est pas de remplacer l'être humain, mais d'automatiser les tâches répétitives qui nous empêchent d'être créatif et de nous focaliser sur des tâches à valeur ajoutée. Avec InVivo, nous avons amorcé cette transformation depuis un an ». ChatGPT, traduction des fiches produit et en cours, construc-

tion d'un outil pour les agriculteurs...

En 2023, tout le monde parle de l'intelligence artificielle, 2024, les entreprises commencent à investir. 2025 marque l'exécution des tâches autonomes par l'IA générative. Microsoft France et Europe ont des équipes dédiées à ses applications dans l'agriculture. Optimisation des rendements, analyse prédictive, approvisionnement, réduction des pertes, amélioration de la collaboration entre agriculteurs et coopératives, faciliter les exigences réglementaires pour automatiser la traçabilité des pratiques par exemple. « L'objectif de l'IA est d'améliorer la rentabilité et de réduire les pertes agricoles ».

L'HUMAIN EN TOUTE TRANSPARENCE ET AUTONOMIE : 15 000 COLLABORATEURS

Sébastien Graff, directeur général des ressources humaines, communication et projets stratégiques, a comme recette de la réussite de l'industrie haut niveau, des leviers techniques et financiers, mais également une recette humaine qui s'articule autour de trois piliers. « Le premier s'appuie sur la coopération agricole et le sport avec l'esprit d'équipe et la combativité », explique Sébastien Graff, « Le deuxième levier, c'est la transparence. Nous prenons le pari de partager, de se faire critiquer pour avancer plus loin et plus fort ». Insistant sur l'autonomie donnée aux équipes expertes dans leur domaine, Sébastien Graff souligne l'importance du dialogue permanent avec les parties prenantes, le troisième levier.

Après l'acquisition réussie du groupe Soufflet il y a trois ans, le rachat de United Malt Group l'an dernier qui propulse le groupe dans une nouvelle dimension, InVivo poursuit sa croissance. « Gagner des matchs, ça aide à grandir ensemble », souligne Thierry Blandinières. À l'instar de la filière malt qui réunit tous les ingrédients dans une filière globale de première, seconde transformation et

EN CHIFFRES

- Chiffre d'affaires InVivo 2024 : 11,7 milliards d'euros
- Agriculture (Bioline by InVivo, Soufflet Agriculture, Soufflet Vigne) : 3,6 milliards d'euros
- Soufflet Négoce (Soufflet Négoce by InVivo) : 3,3 milliards d'euros - 7,7 millions de tonnes de blé exportées.
- Retail (TERACT) : 1,3 milliard d'euros
- Agroalimentaire (Soufflet Malt, Episens by InVivo et Cordier) 3,4 milliards d'euros
- Fait marquant : acquisition de United Malt Group.

distribution : semence d'orge durable, traçabilité via la blockchain, chaînes de valeur, les marges de chacun préservées, appuie technologique avec des outils numériques et des contrats qui protègent les agriculteurs et partenaires.

Soufflet Malt adopte d'ores et déjà l'IA dans sa production après une période test, Maité (Malt Artificial Intelligence Technologie) est déployée sur l'ensemble des 42 malteries pour optimiser la production. Elle permet de réduire la consommation d'énergie et d'eau et adapter les processus aux conditions météorologiques et aux ressources disponibles. La filière malt aujourd'hui compétitive va poursuivre son développement. InVivo compte bien dupliquer le modèle et embarquer équipes et partenaires dans une nouvelle agriculture intelligente et décarbonée, respectueuse de l'environnement et des hommes. Avec un prix pour l'agriculteur, un prix pour le consommateur avec de bons produits et, entre les deux, un circuit-court repensé pour générer de valeur ajoutée.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

PROJET FERTIGHY : L'AGRICULTURE EUROPÉENNE DÉCARBONÉE AVEC LES ENGRAIS VERTS

Pour défendre la souveraineté nationale, InVivo est le partenaire agricole du consortium Fertighy. « Nous participons à la relocalisation de la production d'engrais décarbonés en France », explique Thierry Blandinières. La construction d'une usine d'engrais azoté bas-carbone dans les Hauts-de-France est actée. D'un investissement d'1,3 milliard d'euros, l'usine aura une capacité de production de 50 000 tonnes d'engrais azotés destinés aux grandes cultures européennes à 2030. « Ce projet a été validé et est soutenu par le président de la République. Il fait partie des projets 2030 de l'industrialisation de la France et coche toutes les cases. J'espère qu'on ira jusqu'au bout, qu'il n'y aura pas trop de recours ».

LIDL FRANCE RÉCONCILIÉ AVEC LES AGRICULTEURS

Michel Biero, vice-président Lidl France*, partenaire d'InVivo explique la révolution du modèle Lidl tant interne en modifiant le mode de management, en travaillant sa marque employeur, que vis-à-vis de ses fournisseurs. La chaîne de magasins est sortie du hard discount pour adopter un modèle de supermarché plus traditionnel. « Nous avons tout changé, on ne peut plus travailler comme on travaillait avant. En 2014, nous avons des millions d'euros de dégâts dans nos magasins, avec des agriculteurs en colère qui venaient casser les magasins. J'ai dit que nous étions fous de dépenser des millions d'euros pour réparer la colère du monde agricole, qui en plus, est légitime et justifiée. Nous avons décidé d'aller au salon de l'agriculture pour rencontrer les agriculteurs. C'était tendu au début, mais dix ans après nous y sommes toujours et nous avons construit des contrats tripartites avec 6 000

agriculteurs. C'est insuffisant, c'est juste 20 % de notre business, nous devons aller plus loin. Ce que demande le monde agricole, c'est de la transparence. Il faut que le législateur légifère sur le sujet. »

Depuis 30 ans, 330 millions de pâtons de panification sont vendus chaque année. InVivo est le partenaire des magasins Lidl avec des accords gagnant gagnant et la préservation des marges des acteurs. Le groupe fournit le vin avec Cordier, le riz et les légumineuses, le plus gros marché étant celui de la boulangerie avec Neuhauser. « Notre produit star est la Crousty, baguette responsable. Lidl en vend 200 par jour. »

*Lidl : 1 612 magasins, 46 000 salariés en France. 50 nouveaux magasins en 2025. Lidl appartient au Groupe Schwarz, 170 milliards de CA, 13 900 points de vente et 575 000 employés.

Les régionaux abordent 2025 avec volontarisme

Perspectives. Qu'attendre de l'année 2025, au regard d'un deuxième semestre 2024 marqué par l'attentisme et les incertitudes politiques et géopolitiques ? Éléments de réponses avec les représentants de l'artisanat, de l'industrie, de la Finance, de l'immobilier, du BTP et du Champagne.

Dans le domaine financier, « tout est aujourd'hui contraint par l'attentisme et l'incertitude », observe Catherine Karyotis, professeur de Finance, Responsable académique de la formation continue de Neoma Business School. Une incertitude qui pèse à la fois tant sur le plan européen et international qu'au niveau hexagonal. « Les résultats des récentes élections aux Etats-Unis pourraient avoir des conséquences dramatiques pour l'Europe comme pour le reste du monde si Donald Trump appliquait les droits de Douane qu'il a annoncés. Cela impliquerait notamment une baisse des importations des Etats-Unis, aux conséquences directes sur nos produits dont le Champagne ».

Au niveau européen, les crises politiques dans lesquelles sont engluées la France comme l'Allemagne, les deux locomotives historiques de l'Union Européenne, risquent également de peser sur le climat de l'année 2025. « Dans leur situation actuelle, l'Allemagne et la France ne sont plus vraiment en mesure de tirer l'Europe vers le haut », poursuit Catherine Karyotis. Au plan mondial, l'une des inquiétudes majeures des économistes serait que l'Europe occupe un rôle secondaire et soit reléguée loin derrière les Etats-Unis et la Chine, cette dernière ayant mis un coup d'accé-

lérateur par exemple au niveau des véhicules électriques.

Pour relever ces défis, Catherine Karyotis avance la nécessité de mettre en place une véritable politique structurelle de réindustrialisation de l'Europe et de la France. « Nous avons perdu notre souveraineté industrielle. Nous devons la récupérer et cela devra se faire dans le cadre d'une transition écologique, grâce à une réindustrialisation décarbonée », souligne-t-elle. Revalorisation de certains métiers, révision de certaines filières de formation, facilités fiscales conditionnées, facilités de financements, développement et/ou encouragement des innovations... les idées ne manquent pas. « Il convient de se mettre tous ensemble : Etat, collectivités territoriales, entreprises, écoles et universités, etc. pour faire valoir nos savoir-faire au service de la souveraineté industrielle de la France. Et cela passe par nos territoires ! ».

Et à l'heure où l'épargne des Français n'a jamais été aussi élevée, on peut aussi imaginer pouvoir utiliser celle-ci pour injecter dans l'économie réelle. « Il faudrait pouvoir fléchier cette épargne - sans greenwashing... - afin de bel et bien l'orienter vers les enjeux de la réindustrialisation décarbonée, en s'assurant évidemment en permanence que ces fonds lui soient consacrés ».

L'INDUSTRIE FAIT LE DOS ROND

L'idée de mettre l'épargne au service de l'économie locale, Christian Brethon l'avait également avancée au sortir du Covid. Le président de l'UIMM Grand Est, qui avait en effet suggéré que l'épargne puisse être utilisée et être réinjectée en haut de bilan pour accompagner les entreprises locales, notamment lorsqu'elles rencontrent des besoins en fonds de roulement. Si elle n'a toujours pas été mise en œuvre, elle aurait peut-être pu soutenir certaines structures qui aujourd'hui font face à une situation dégradée. « À l'heure actuelle, le climat d'affaires est négatif avec des carnets de commandes qui sont complètement à sec », observe-t-il, se disant à la fois « inquiet et sceptique quant aux mois à venir ». Au niveau local en particulier, le ralentissement du marché du Champagne a mis un coup d'arrêt à de nombreux projets d'investissements industriels.

Alors que l'élan était plutôt bon depuis la sortie du Covid, un fort ralentissement a été enregistré dès le milieu de l'année 2024. « Le bilan 2024 ne sera pas si mauvais que ça car porté par un début d'année correct mais aujourd'hui, l'investissement industriel est revenu au niveau de celui de 2001 », souligne Christian Brethon.

Suite en page 5

SAMUEL DEGLAIRE : « EN 2025, IL FAUT S'ARMER D'AUDACE ! »

Si en 2024, l'activité dans le bâtiment a pu être préservée pour un certain nombre de sociétés avec des carnets de commandes encore conséquents, pour l'année 2025, les perspectives sont beaucoup moins optimistes. « Il y a beaucoup d'attentisme, aussi bien dans les projets publics que privés, notamment à cause de l'instabilité politique du pays », constate Samuel Deglaire à la tête de la Fédération du BTP dans les Ardennes. Car voilà six mois que les chefs d'entreprise aussi bien que les élus ne savent plus à quel Saint se vouer, avec « des décisions qui tardent à s'enclencher ». Si les dotations des collectivités sont à la baisse, Samuel Deglaire alerte néanmoins sur l'arrêt des mises en chantier. « Certaines EPCI vivent sur un matelas auquel elles ne veulent pas toucher. Or, une collectivité doit avoir recours à l'emprunt, si elle veut continuer d'investir et ne pas voir ses bâtiments ou ses routes se dégrader. Il vaut mieux une politique d'emprunt plutôt que d'attendre la dégradation. » En conséquence, la Fédération incite à continuer le lancement de projets. « On ne peut plus s'appuyer uniquement sur des subventions pour engager des projets. Parce que même quand c'est le cas, elles ne sont pas toutes utilisées ! En témoignent les chiffres dévoilés par le Département, où 7 millions de possibilités de fonds via les contrats de territoires n'ont pas été utilisés. » Faire peut-être moins, mais mieux, est une des solutions proposées par Samuel Deglaire, en axant l'aide « sur des projets structurants ». « Chaque euro qui n'est pas investi c'est de l'activité en moins pour les entreprises locales », martèle-t-il.

« On ne reviendra pas à des emprunts à des taux proches de zéro, il faut donc s'armer d'audace », veut-il lancer comme message aussi bien aux collectivités qu'aux investisseurs privés. Tout en insistant sur la politique que doit mener le gouvernement pour soutenir l'activité. « Dans les Ardennes, nous sommes confrontés à l'effondrement du marché de la primo-accession et de la construction neuve. Face à la hausse des coûts des matériaux et au renforcement des règles thermiques, on ne peut pas supprimer des soutiens comme le PTZ ou Ma Prime'Renov. » La conséquence directe est la souffrance de l'activité du « petit artisan ». « La rétraction du marché implique que toute une catégorie de l'artisanat souffre en silence. Au niveau national, en 2024, le bâtiment a perdu 35 000 emplois et connu 13 000 défaillances d'entreprise. Et cela ne va pas s'arrêter en 2025. » Pour autant, Samuel Deglaire appelle la profession à « conserver de l'énergie et à l'utiliser pour se transformer, se moderniser. Les entreprises doivent aller vers de nouvelles techniques, proposer de nouvelles solutions ».

Georges Bell, président de la CMA Aube : Quand le bâtiment va mal...

Pour Georges Bell, « les deux écrêtements des NPEC (niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage) qui ont eu comme conséquence une baisse de l'ordre de 8 à 12 % des revenus des centres de formation. Pour Alméa que je préside, l'impact est de 1,4 million d'euros de réduction de financement liés à la baisse de coûts contrats dans les petites PME pour les métiers de l'artisanat. C'est la capacité d'investissement qui est affectée pour nos 5 300 apprenants et c'est ce que nous mettrons en moins au service du développement des formations et des plateaux techniques. L'aide aux entreprises de moins de 250 salariés, qui passe de 6 000 € à 5 000 €, touche les artisans qui connaissent déjà des difficultés de trésorerie, comme pour les boulangers. Une dizaine de boulangeries ont ainsi fermé dans la ruralité par manque de repreneur, mais également à cause des coûts de charges, d'énergie et de matière première ». Le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aube, vice-président du Grand Est, note, dans les CFA, une baisse des effectifs d'apprenants

en boulangerie, pâtisserie. « Le bâtiment est un indicateur, on dit que quand le bâtiment va, tout va, mais dans l'Aube il marque un repli de 36 % en construction neuve et de 24 % en rénovation. Les entreprises sont en grandes difficultés au-delà même des problèmes de main d'œuvre. Avec des aides en moins, des obligations de labellisation en plus, les artisans ne prendront pas d'apprentis. Chez Alméa, nous avons 80 formations. Si des formations sont délaissées, d'autres sont prisées comme les métiers de l'automobile, la carrosserie, la mécanique ou la mécanique auto-moto. Pour les métiers du vélo, les métiers de l'eau il y a des formations spécifiques. La coiffure, les prothèses ongulaires, l'esthétisme stagnent et les métiers d'aide à la personne et à la santé explosent. Cela suit la société. Tout cela interroge. Nous avons 300 000 entreprises artisanales à reprendre qui risquent de disparaître faute de repreneurs. Il y a une volonté d'aller de l'avant et de continuer malgré tout. Mais il va y avoir de la casse dans tous les secteurs. Le BTP aujourd'hui est celui qui prend le plus cher avec les métiers de bouche. »

CCI DE TROYES ET DE L'AUBE : NE RIEN LÂCHER ET EXPORTER

« La situation économique est très tendue. Plus de la moitié des entreprises ont baissé en chiffres d'affaires, en marge brute et en trésorerie au dernier trimestre », estime Sylvain Convers, président de la CCI de Troyes et de l'Aube. « Les Français épargnent, mais ne consomment pas. Alors, les entreprises n'investissent pas. Dans notre enquête de conjoncture, la note d'optimisme est de 9,7 sur 20 dans l'Aube pour 2025, c'est un des taux les plus bas jamais connus depuis 25 ans que nous faisons cette enquête. Quant à la résilience des chefs d'entreprises, nous constatons quand même un certain épuisement car ils sont résilients depuis la crise COVID. Dans la dernière enquête CCI nationale de décembre, 59 % des entrepreneurs appréhendent l'avenir de leur entreprise de façon sereine, mais seulement 11 % ont confiance en l'économie française. Ce qui est nouveau, c'est 15 % des entreprises reconnaissent avoir des difficultés à payer leur facture. Fiscalité, dispositions sociales vis-à-vis des entre-

prises, juridique, cette absence de visibilité incite à la prudence et au repli sur soi-même. Il faut que très rapidement ces verrous soient levés. Quelles que soient les décisions prises, favorables ou non, à partir du moment où nous les connaissons, on peut faire avec. Et si 74 % des entrepreneurs identifient le risque géopolitique comme majeur, 34 % pensent que c'est par l'international que l'entreprise s'en sortira. Il ne faut pas avoir peur des menaces américaines de droits de douane. Il y en a toujours eu, il y en aura toujours. La qualité des produits que nous pouvons exporter et l'innovation que nous pouvons mettre dans nos produits peuvent nous permettre de pénétrer des marchés, même américains. Si le produit est bon et original, il trouve sa place. À l'heure actuelle, nous avons des courants d'affaires qui se mettent en place en Ukraine. L'important est d'identifier le risque, de le prendre en compte et de trouver des solutions. En conclusion, on ne lâche rien ! »

MBP

Suite de la page 4

« Il n'y a plus d'investissement et en raison du manque de visibilité des décisions politiques, on ne sait pas où on va. Il y a un certain immobilisme, avec, en outre, la crainte que l'on fasse encore payer les entreprises ». Dans ces conditions, les patrons de l'industrie redoutent une nouvelle perte de compétitivité qui entraînerait une vague de délocalisations, notamment au niveau de la sous-traitance. Avec des niveaux de trésorerie enregistrés au plus bas dans les entreprises, l'industrie fait aujourd'hui le dos rond. « Le mot d'ordre c'est de se mettre en mode dégradé et de protéger sa trésorerie », note Christian Brethon, particulièrement inquiet pour les PME et ETI fragilisées. D'autant que la pyramide des âges et le besoin de montée en gamme impliquent une nécessité de recruter alors que dans le même temps l'activité est en berne. Un effet ciseau redouté, qui pourrait être atténué grâce à certaines mesures telles qu'une véritable politique ambitieuse de réindustrialisation, des baisses de charges notamment sur les salaires d'ingénieurs ou la lutte contre la surenchère administrative qui freine les implantations comme les investissements dans l'Hexagone.

CHAMPAGNE : CONTINUER À INVESTIR

Les incertitudes, le secteur du Champagne les observe également.



Le retour des biens des vendeurs sur le marché immobilier a contribué à une reprise de l'activité qui semble se confirmer début janvier 2025. (photo d'archives)

Après les baisses des expéditions observées en 2023 et 2024, la filière sait que l'année 2025 sera celle de la vigilance. « Que ce soit la conjoncture économique, la politique en France et aux Etats-Unis, la géopolitique, avec les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, nous sommes très dépendants de tous ces éléments, la champagne étant un baromètre du moral des populations », observe David Chatillon, le président de l'Union des Maisons de Champagne. Et face à ces incertitudes, la filière affirme « garder le cap » en poursuivant collectivement sa feuille de route éditée fin 2022. « Nous continuons d'investir pour relever les défis de l'avenir », assure le co-président du Comité Cham-

pagne. Formation, protection, qualité, production, valorisation, défis climatiques, les projets sont lancés, à l'image de QANOPEE, la serre de prémultiplication de matériel végétal destinée à sécuriser la production de plants de vigne pour les vignobles du Beaujolais, Bourgogne, Champagne, qui devrait être mise en service au printemps de cette année. « La poursuite de ces investissements est une marque de confiance des professionnels dans l'avenir et dans notre organisation », poursuit David Chatillon. « Nous sommes conscients de l'importance des efforts demandés aux professionnels, mais ils sont le signe que, y compris dans les périodes les plus incertaines, la Champagne

continue d'investir. C'est dans ces moments que la Champagne marque des points et fait la différence. C'est justement le moment de persévérer, nous continuons à tracer notre sillon ». Une volonté d'avancer qui n'empêche pas les Champenois d'observer avec beaucoup d'attention le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. Si les annonces répétées de sa volonté d'augmenter les droits de Douanes pour les produits entrant aux Etats-Unis peuvent inquiéter, les producteurs savent - tout comme le président réélu et les opérateurs américains - que ces augmentations pénaliseraient aussi le business des entreprises outre-Atlantique et que le bilan de son premier mandat avait été économiquement positif pour les affaires sur le sol américain. « Nous suivons avec beaucoup d'attention les évolutions et nous faisons valoir nos arguments des deux côtés de l'Atlantique, pour souligner que des droits de Douanes supplémentaires sur les vins et spiritueux auraient aussi pour conséquence de détruire le business aux Etats-Unis ».

IMMOBILIER : UNE EMBELLIE BIENVENUE

« En ce début 2025, on retrouve un peu du baume au cœur avec des voyants au vert », indique Jérôme Broglé, président de la Fnaim Grand Est. Il faut dire que l'année 2024 n'avait pas épargné le palpitant des agents immobilier tellement elle fut en dents de scie.

« En mars nous avons connu un épiphénomène avec un marché qui redémarrait, mais qui s'est essouffé aussitôt l'assemblée dissolue », raconte Jérôme Broglé, qui n'a « jamais connu une telle situation en 20 ans ». Après un été « calme », le marché a cependant redémarré en octobre. « La continuité de la baisse des taux a donné un regain au marché. » Les discours plus positifs de la Banque de France puis des vendeurs qui eux-aussi remettent leur bien sur le marché ont contribué à une reprise de l'activité qui semble se confirmer début janvier. « Nous avons eu une semaine de début d'année très intense, aussi bien au niveau des vendeurs que des acheteurs. » Autre paramètre, « les vendeurs ont appliqué un correctif sur les prix », reconnaît Jérôme Broglé qui précise que le Grand Est n'a pas non plus connu l'explosion des prix comme d'autres régions, même si, ils ont augmenté comme partout sur le territoire. « L'atterrissage a été plus évident, renforcé par les obligations de mises aux normes énergétiques qui permettent aussi la négociation des biens. » Seule ombre au tableau, celle de la construction neuve. « On ne vend pas de terrain », tranche le président de la Fnaim Grand Est, appelant à une poursuite du PTZ. Plus serein donc et plus positif, le secteur immobilier reste néanmoins sur ses gardes « sans faire preuve d'angélisme ».

BENJAMIN BUSSON
ET NASTASIA DESANTI

Vœux. Les élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes, de la Chambre d'Agriculture ainsi que de la Chambre des Métiers ont présenté leurs vœux dans un contexte économique qui alimente les incertitudes des chefs d'entreprises.

« Être persévérants et rester unis face aux doutes et aux incertitudes »



Aubin Jeanteur, Valérie Messina et Benoît Daveont ont présenté conjointement leurs vœux.

Aubin Jeanteur, 1^{er} vice-président de la CCI Marne Ardennes, est revenu sur les actions menées dans le département comme lors de la Foire de Sedan (rassemblement de l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise au sein d'un Village Ardennes et mise en lumière de talents et de savoir-faire) ou encore avec l'accompagnement des bénéficiaires du RSA avant de rappeler les préoccupations du moment, « inflation, difficultés de recrutement et compétitivité ».

Aubin Jeanteur a aussi évoqué les bonnes nouvelles de l'année 2024, notamment les 20 millions d'euros d'investissement engagés au sein de l'usine de Bazeilles d'Unilin qui développe un processus de recyclage de panneaux et sols stratifiés à base de bois ; les 8,6 millions d'euros annoncés par Stellantis dans sa fonderie des Ayvelles pour la fabrication de nouvelles pièces, le lancement des travaux de réhabilitation de la friche Deville par Hermès qui comptera 900 emplois dans les Ardennes en

2027 et l'essor d'Intelcia à Sedan.

« Le faire ensemble est pour moi le levier le plus important pour la réussite et l'avenir du territoire. C'est une nécessité pour obtenir des succès partagés », insiste Aubin Jeanteur. Après avoir énuméré les actions mises sur pied par la chambre consulaire (Nuit de l'Oriental et de l'Etudiant, Grand Pitch, programmes transfrontaliers Interreg), il a annoncé deux projets phares : le lancement du Festival des Entrepreneurs sur le site rémois les 14 et 15 mai 2025 et la mise en service d'un pôle d'excellence cyber, « une initiative essentielle dans un monde de plus en plus digitalisé ».

AGRICULTURE : « CONSTRUIRE AU LIEU DE DÉTRUIRE »

Benoît Dave, Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes a pris le relais pour décrire la situation complexe de l'agriculture. « Il y avait déjà la grogne début 2024 qui a débouché sur la forte mobilisation au printemps sans l'obtention de résultats. La météo catastrophique, les mauvais rendements, les mauvais prix, les dégâts causés par la fièvre catarrhale ovine (FCO) et son cortège de variants qui ont entraîné de grosses ponctions dans les cheptels ovins

et bovins, ont accentué un contexte très tendu. Et en plus de cela, l'instabilité politique nationale est vraiment délétère pour l'agriculture ». Déplorant l'absence de dispositifs publics, le président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes a constaté à travers l'épisode du mercosur « que la France n'était plus assez solide pour défendre ce domaine d'activité ». Il a ainsi souhaité qu'en 2025, « on arrête de marcher sur la tête en retrouvant un fonctionnement normal avec des acteurs responsables et de vraies concertations ».

« DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES »

Enfin, Valérie Messina, présidente de Chambre des Métiers et de l'Artisanat, a conclu les discours en rappelant, qu'en 2024, il avait fallu relever des défis de taille. « L'absence de visibilité sur le budget 2025 génère un ralentissement économique et de la morosité chez nos chefs d'entreprises dont seulement 23 % restent optimistes pour les six prochains mois », insiste-t-elle.

Dans ce contexte, la CMA s'est attachée à « bâtir un écosystème solide pour accompagner le développement économique des entreprises et mobiliser les forces vives du territoire afin de main-

tenir l'attractivité du département ». « Cependant, ces missions du quotidien s'inscrivent dans un contexte de réduction continue des moyens financiers alloués. Mais en dépit de ces restrictions budgétaires croissantes, nous nous efforçons d'innover et de diversifier nos actions pour répondre, avec efficacité et pertinence, aux besoins évolutifs des entreprises. » Trois axes stratégiques guideront les actions de la CMA en 2025 : la transition écologique pour améliorer la compétitivité des entreprises et les orienter vers de pratiques plus durables, le développement des compétences des salariés et apprentis permettant de s'adapter à la digitalisation « parce que l'avenir de nos entreprises passe par une meilleure maîtrise des outils numériques ». Enfin, en 2025, la CMA Grand Est qui va fêter ses 100 ans va franchir un véritable cap en matière d'innovation et de services en lançant un nouveau site internet « véritable porte d'entrée pour les artisans ». Accessible et intuitif, il centralisera les services, les formations et les informations essentielles pour que les artisans gagnent en efficacité et en autonomie.

PASCAL REMY

Perspectives. Séquences vidéo opportunes, mise en avant de réussites entrepreneuriales et discours ouverts sur l'avenir, la CCI Marne Ardennes a élevé sa cérémonie de vœux 2025 à un haut niveau.

La CCI Marne Ardennes innove avec des vœux dynamiques loin des éléments traditionnels de langage



Alexandre Zulick, Président Directeur Général (Pdg) de Ridremont Brosserie Nouvelle, Inès Saadallah co-fondatrice de l'entreprise rémoise Cygnes et Stéphane Flandre, Président Directeur Général d'INITIAL Expertise.



François Gomariz, Président de la CCI Marne Ardennes, a exhorté à « construire l'avenir ensemble, avec audace et solidarité ».

En mettant en avant trois pépites de l'économie champardennoise, la CCI Marne Ardennes a offert une belle vitrine à des jeunes entrepreneurs porteurs de la richesse locale, entre tradition et innovation. Les expériences de Cygnes et INITIAL Expertise pour la Marne et Ridremont Brosserie Nouvelle pour les Ardennes ont largement été suivies et applaudies par l'assistance.

CYGNES, UNE FORMIDABLE NICHE DANS LA FABRICATION DE COLLANTS

Créée fin 2021, par Inès Saadallah et Axel Delannoy, l'entreprise rémoise Cygnes, soutenue dès sa création par Bpifrance et la Région Grand Est, connaît une ascension fulgurante. Avec un peu d'humour, quoi d'exceptionnel pour cette start-up dédiée aux collants, dont l'histoire démarre par l'utilisation d'un fil utilisé pour les vêtements d'escalade ? Fabrication française à 100%, défi contre l'obsolescence programmée, recyclage des produits en fin de vie, les collants Cygnes font carrière auprès de la clientèle, avec un slogan qui perturbe la concurrence : « Vendre le moins possible de collants au plus grand nombre d'utilisateurs. »

Les collants filent, en moyenne, au bout de cinq utilisations. Les Cygnes durent dix fois plus et c'est tout bénéfice pour le consommateur vertueux et pour l'écologie. Entre le siège de l'entreprise et l'atelier de fabrication dans le sud de

la France (une entreprise familiale de plus de 70 ans d'expérience), Cygnes soutient une vingtaine d'emplois dans le tissage, le tricotage et la confection. Au départ commercialisés sur le site à 90%, les collants étoffent leur visibilité au travers de boutiques distributrices en plein essor.

S'il a fallu un et demi de tests aux deux associés pour mettre au point le produit, les résultats sont là. Malgré des ruptures de stock fréquentes, Cygnes commercialise 15 000 collants dès sa première saison 2021-2022, 60 000 paires en 2024 et vise les 150 000 d'ici à la fin de l'année. Parce qu'il veulent participer à la réindustrialisation du textile en France Inès Saadallah et Alex Delannoy ont fait croître leur gamme de produits : chaussettes et shortys accompagnent désormais les collants. De plus, le binôme envisage la construction d'une usine locale en 2026, avec un prévisionnel de 300 000 collants à l'année.

INITIAL EXPERTISE, UN ACCOMPAGNATEUR DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Les nouveaux usages de l'énergie, ou comment conseiller le privé et le public dans leur projet de transition énergétique et de décarbonation de leurs activités, tel est le postulat de base de la création, en octobre 2018, de l'entreprise INITIAL Expertise. À la manœuvre Stéphane Flandre, ingénieur et ancien cadre d'Enedis, filiale du groupe EDF,

autant dire un spécialiste en la matière, désormais Président Directeur Général d'une entité qui emploie près d'une trentaine de salariés et a bouclé son bilan 2023 avec un chiffre d'affaires de 1,7 M€, en augmentation de 85% sur deux ans.

Basée à Champigny, dans le Grand Reims, l'entreprise qui dispose depuis peu d'une antenne à Charleville-Mézières travaille dans toute la France et à l'étranger, à partir de quatre activités principales : le conseil énergétique, les travaux, l'innovation et la formation, dans les domaines du photovoltaïque, de la décarbonation des activités, l'autoconsommation, ou encore la recharge pour véhicules électriques et bien d'autres aspects encore.

Soutenue depuis sa création par le Crédit Agricole du Nord Est, INITIAL Expertise compte désormais dans son capital Nord Est Partenaires, filiale de la banque. Depuis sa création, elle compte 80 clients et boucle son bilan 2024 avec plus de 4 000 études réalisées en conseil énergétique. L'entreprise vise une activité de 5 M€ à l'horizon 2026, avec un référentiel clients des plus fournis : Union Champagne, le Cabaret Vert, Champagne Thiénot et Canard Duchêne, Plurial Novilia, CDC Habitat, Emka France, CHU de Reims, EDF International Network ou encore Leclerc Reims-Saint-Brice ou la Maison des Agriculteurs de Reims.

RIDREMONT BROSSERIE NOUVELLE, DE L'INNOVATION AVEC 200 ANS D'HISTOIRE

Troisième dirigeant mis en avant par

la CCI Marne Ardennes, Alexandre Zulick, Président Directeur Général de Ridremont Brosserie Nouvelle depuis 2022, une entreprise familiale au savoir-faire bicentenaire, installée aux Mazures, dans les Ardennes, incarne la tradition artisanale et la modernité dans le métier de la broserie, de la soie naturelle au synthétique. Une tradition et une modernité distinguées par le label Entreprise du Patrimoine Vert, depuis 2019 et lauréate de la 4^e Exposition du Fabriqué en France au Palais de l'Élysée.

L'entreprise, leader national dans son secteur, est à la fois fabricante - 43% de la production y est manuelle - et commerciale. Elle dispose d'un impressionnant catalogue de 2 500 références : brosses et rouleaux à peindre, outils et accessoires de peinture, vêtements professionnels et de protection... Une Caverne d'Ali Baba à sa manière. Ridremont Brosserie Nouvelle emploie une vingtaine de personnes et a réalisé, en 2023, un chiffre d'affaires de 2 M€ dont 10% à l'exportation, notamment aux États-Unis.

Pinceaux, brosses et accessoires concernent des secteurs d'activité variés, l'industrie, le bâtiment, la décoration, la peinture artistique, mais également les blaireaux de rasage. En moyenne, l'entreprise ardennaise produit annuellement 200 000 brosses et 60 000 manchons de rouleaux. Artisan, devenu aussi industriel, l'entreprise reste sur le créneau haut de gamme.

FRANÇOIS GOMARIZ, L'AVENIR MEILLEUR TOUS ENSEMBLE

Les vœux du Président de la CCI

Marne Ardennes ont eu le mérite de dépasser la morosité ambiante d'une situation économique délicate, reflet d'un avenir que certains dépeignent sombre. « Un bilan riche placé sous le signe du renouveau et des perspectives ambitieuses porteuses d'innovation. » Voilà résumé le propos de François Gomariz.

Côté bilan 2024, François Gomariz met en avant l'accompagnement des entreprises dans leur transition numérique et écologique ; la mise en œuvre de deux éditions de la Nuit de l'Orient qui ont réuni 5 000 jeunes ; les partenariats sur la cybersécurité ; l'emploi et la RSE ; la participation de la CCI à des projets immobiliers et énergétiques et les actions caritatives fédérées sous la bannière « Les Entrepreneurs ont du cœur ».

L'agenda 2025 dévoile des initiatives, comme le Festival des Entrepreneurs, les 14 et 15 mai, le pôle d'excellence cyber et le nouveau campus rémois de NEOMA. Au final, le Président Gomariz a souligné « la capacité collective à transformer les défis en opportunités » avant de citer Saint-Exupéry : « L'avenir se construit ensemble, avec audace et solidarité ».

LE PRÉFET DE LA MARNE, LA CCI ET LES POUVOIRS PUBLICS MAIN DANS LA MAIN

Dépassant ce que l'on pourrait appeler, en la circonstance, des éléments de langage, le Préfet de la Marne a rappelé la position de la CCI partenaire de premier plan pour les services de l'Etat : « La CCI Marne Ardennes s'acquiesce parfaitement de ce partenariat : actions de service public pour le compte de l'Etat et des collectivités, intervention et investissement dans les domaines concourant au développement économique des territoires et porte-voix des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics... La CCI est plus que jamais un acteur incontournable du paysage et de l'écosystème marnais du soutien à l'économie ».

Dans ses vœux pour 2025, Henri Prévost a souhaité que perdure ses liens entre la CCI et les services de l'Etat, dans un contexte économique complexe et toujours mouvant. Évitant, lui aussi la morosité conjoncturelle le Préfet a souligné : « Pour autant, la Marne a aussi des atouts, des savoir-faire d'excellence et même des pépites sur bien des secteurs. Les initiatives ne manquent pas, ni les talents pour les faire éclore et les développer ».

GÉRARD DELENCLOS

Aménagement. Voilà 26 ans que l'entreprise Savart Paysage, agence spécialisée dans la conception d'espaces existe. Elle vient de remporter la mention spéciale « Expérimentation » aux Victoires du Paysage.

Savart Paysage « expérimente » les espaces et l'équilibre végétal



L'agence Savart a réfléchi son projet en termes de groupement de végétaux pour le parc d'Haussimont, pour lequel elle a obtenu une Victoire du Paysage.

Leurs locaux châlonnais sont tels un petit laboratoire de leurs idées et créations. Si en ce moment, le jardin à l'arrière des bureaux est endormi avec les frimas de l'hiver, dès le printemps, ce petit espace sert de test aux équipes de Savart Paysage. « Nous sommes spécialisés dans la conception d'espaces. Nous concevons des rues, des places, des quartiers, des éco-quartiers... Nous réfléchissons à toutes les échelles », fait savoir Marc Soucat, créateur de l'agence en 1998, à Châlons-en-Champagne. Répondant à des appels d'offres publics aussi bien qu'à des demandes d'entreprises privées, l'agence dessine et conçoit les nou-

veaux plans puis pilote le chantier avec les entreprises de travaux, terrassement, voiries etc. en décembre 2024, Savart Paysage a été récompensée aux Victoires du Paysage, avec la mention spéciale « Expérimentation » pour son travail sur le parc « Latitudes » au sein de la commune d'Haussimont, dans la Marne.

REPENSER LES TECHNIQUES HORTICOLES

« Le maire, Bruno Roulot, nous a contacté pour réaliser un parc expérimental sur le thème des Latitudes pour accompagner une future zone d'habitat. Et ce qui au départ ne devait faire que quelques mètres de

large, fait au final 20 mètres ! »

L'équipe de Savart paysage est partie du terme « Latitudes » pour « illustrer le rapport du végétal à l'évolution du climat et démontrer aussi, les incertitudes que l'on a ». Le parc est ainsi, « coupé en deux », avec au Nord, des espèces végétales plantées, poussant sous climat tempéré (hêtres, charmes, pruniers, sorbiers, etc.), tandis qu'au sud (photo ci-contre à gauche), les espèces sont issues de climat méditerranéen (palmiers, oliviers, lilas de Perse). « Entre les deux, nous avons planté des végétaux qui font partie des deux climats. » Après un an d'études, les travaux ont duré six mois. « Nous avons deux ans pour suivre l'évolution mais l'objectif est de laisser les plantes vivre et d'observer leur évolution. On change de paradigme et de regard sur la notion horticole », insiste Marc Soucat. Ce projet, innovant, s'inscrit dans la lignée de l'état d'esprit de l'agence, qui a « toujours essayé de repenser l'horticulture », comme lors d'un des premiers projets, celui de l'éco-quartier Réma' Vert de Reims, pensé en collaboration avec le bailleur Plurial Novilia. « L'objectif était de ramener de la nature en ville, dans une zone avec des habitations et des services, avec comme philosophie que l'espace vert privé débordait sur le public. »

Récemment, c'est pour le groupe LVMH et la maison Moët & Chan-



Lors de sa création, quelques mois seulement après les travaux, le quartier Réma'Vert a accueilli la nature dans les espaces publics.



don, sur son site de Oiry (51), que l'agence a travaillé. « Il s'agissait là d'intégrer dans le paysage, une trame végétale illustrant la biodiversité de la Champagne crayeuse et d'un de ses milieux emblématiques, le « savart », qui est aussi à l'origine du nom de notre agence », confie Marc Soucat. « Le projet reconstruit trois traces de savarts : herbacés, arbustifs et arborés. Dans chacun d'eux, la flore est enrichie de quelques végétaux d'origine méditerranéenne pour anticiper les effets du changement climatique », insiste-t-il. Regardant vers l'avenir, l'agence laisse petit à petit de côté les techniques horticoles classiques pour s'orienter vers « des approches inspirées des conditions de développement naturel des milieux » et a encore de beaux

projets pour 2025 : « un parc dans un petit bois à Recy (51), où l'on viendra se glisser entre les arbres, une forêt urbaine à Chaumont (52) ou encore la requalification de l'espace public de la cité-jardin minière Declercq, à Oignies, dans le Nord, classée à l'UNESCO. » À la tête d'une agence stable depuis 10 ans avec un effectif constant de six personnes, Marc Soucat constate cependant que le rôle du paysagiste n'est « toujours pas bien identifié ». Il souligne et rappelle son rôle « d'aménageur » lui permettant de travailler sur des sujets aussi variés que des aménagements de cour d'école pour 300 000 € de travaux que des projets de requalification entière de site à 15 M€!

NASTASIA DESANTI

Concours

la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne lance son 3^e Concours Régional Next Innov 2025

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne lance son 3^e Concours Régional Next Innov 2025 avec l'ambition d'apporter un éclairage exclusif aux entreprises innovantes du Grand Est (hors Ardennes), créatrices de valeur. Pour cette 3^e édition, neuf récompenses dont 20 000 € à la clé.

Grand Prix Régional « L'innovation au service de la Performance des entreprises pour une économie plus durable » : 10 000 €

Prix Santé Globale « L'innovation en faveur du Vivant et de la préservation du Capital Naturel » : 5 000 €

Prix Entreprises Solutions Durables « Produits et Services Innovants aux services de la transition des modèles d'affaires et de la souveraineté technologique et industrielle » : 5 000 €

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

Du 6 janvier au 16 février inclus : ouverture des appels à candidatures

27 mars : annonce des 10 Entreprises Innovantes finalistes

13 mai à Metz : pitch des Entrepreneurs innovants finalistes devant un jury d'experts puis cérémonie de

remise des prix. Pour candidater : www.banquepopulaire.fr/bpalc/concoursnextinnov2025

Communication

La Jeune Chambre Économique de Châlons Agglo lance « une vague d'optimisme »

Dans un contexte politique, économique, climatique morose, la Jeune Chambre Économique de Châlons Agglo a souhaité redonner le sourire aux Châlonnais et lance une campagne d'optimisme sur le territoire. La JCEF est un mouvement composé d'hommes et de femmes de 18 à 40 ans. Ces derniers s'engagent afin de contribuer à l'évolution de la société et de ses individus par la mise en place de projets d'ordre économique, social, et communautaire.

« Viens on s'aime! », « Se lever de bonheur », « La vie est belle! »... Voilà des exemples de messages que pourront trouver les châlonnais sur leur chemin à partir de demain, sur les panneaux d'affichage de la ville. Les habitants sont invités à se prendre en photo avec les affiches et à les communiquer sur les réseaux sociaux avec le [#campagneoptimisme](https://www.instagram.com/campagneoptimisme) et en taguant la JCE de Châlons Agglo. Pour une vague d'optimisme de plus grande ampleur, La JCE de Châlons Agglo souhaite aussi associer les commerçants et entreprises à cette démarche en leur mettant à disposition gratuitement les modèles d'affiches.

Ces affiches aux couleurs pastels ont été réalisées en partenariat avec l'optimisme.com et l'imprimerie RectoVerso située à Saint-Memmie. La Jeune Chambre

Economique de Châlons Agglo espère ainsi avoir un impact positif sur le moral de la population châlonnaise.

Emploi

Trouver un emploi autour d'un café dans l'Aisne

Le 16 janvier, de 9 à 18 heures, plus de 300 agences O2 ouvrent leurs portes pour un nouveau Job Café. Avec 3 500 postes à pourvoir dans toute la France, O2 souhaite recruter des experts ménagers, garde d'enfants et auxiliaires de vie en proposant un processus de recrutement accéléré dans un cadre agréable.

Pour la sixième fois, O2, N°1 des services à la personne1, organise un Job Café au sein de plus de 300 agences à travers la France, avec la volonté de mettre en avant une approche de recrutement décontractée et humaine. Ce 16 janvier, les candidats pourront échanger avec des collaborateurs présents, discuter de leurs envies et compétences et découvrir les différentes opportunités professionnelles proposées au sein des agences de la marque.

Les candidats peuvent explorer les nombreux avantages des postes proposés par O2 : des contrats variés (CDI et CDD), une proximité géographique, des horaires flexibles, des formations dès l'embauche, une perspective d'évolution ainsi que des équipements professionnels comme les smartphones et des véhicules de fonction.

• Dans l'Aisne, rendez-vous au 36 Rue Saint Christophe, 02 200, Soissons et au 73 Grande Rue, 02 400, Château-Thierry

Élections. François Asselin termine son mandat dans quelques jours à la tête de la CPME, la confédération des petites et moyennes entreprises.

CPME : compte à rebours pour l'élection du président national

Derniers jours de mandat pour François Asselin qui, après deux mandats et 10 ans à la présidence nationale de la CPME, passe le flambeau. Le 21 janvier, les grands électeurs de la CPME désigneront leur nouveau président. Alain Gargani, Amir Reza-Tofighi et Gaëtan de Sainte Marie mènent leur campagne pour convaincre les entrepreneurs, et surtout les présidents de fédération du bien-fondé de leur proposition. Ils étaient invités à Troyes en décembre par le président aubois Jean-Dominique Regazzoni pour présenter leur programme aux adhérents.



Amir Reza-Tofighi, Alain Gargani et Gaëtan de Sainte Marie candidats à la succession de François Asselin à la CPME.

ALAIN GARGANI : « LAISSEZ-NOUS LIBÉRER L'ÉCONOMIE »

À 58 ans, Alain Gargani est docteur en science, anime l'émission Atout Santé sur YouTube, a créé ALGA, le premier palais des congrès virtuel. Il est président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et membre du COMEX national de la CPME. « Le pays va mal et l'économie va mal. C'est 30 ans d'expérience que je mets au service de la CPME nationale. Laissez-nous libérer l'économie. Voilà, ma vision. Laissez les entrepre-

neurs faire leur job d'entrepreneur dans chaque territoire. Je défends l'entreprise familiale, patrimoniale, qui a quelques collaborateurs, 99 % du tissu économique. Je veux une CPME plus offensive. Nous sommes écoutés, mais pas entendus. Je souhaite qu'à cinq ans, quand la CPME parlera, le Gouvernement nous entende pour que nous fassions bouger les lignes. Les députés ne nous connaissent pas. Nous travaillerons donc dans 100 territoires pour por-

ter la voix des TPE/PME, pour faire connaître l'organisation par tous les entrepreneurs comme le défenseur de l'économie réelle ».

AMIR REZA-TOFIGHI : « VOIR LES TPE/PME COMME LES SOLUTIONS AUX DÉFIS D'AUJOURD'HUI »

Amir Reza-Tofighi a 40 ans. Il dirige Vitalliance, une entreprise réseau de service d'aide à la personne, a été président de la Fédération des services à la personne et

de proximité pendant quatre ans. Membre du COMEX de la CPME, il préside la commission innovation. « L'objectif, c'est de vraiment mettre l'entreprise et l'entrepreneur au centre de notre projet de société. À chaque fois que nous parlons d'entreprise, que nos politiques parlent d'entreprise, c'est pour dire comment encore plus les administrer, les normer et comment encore plus les taxer. On ne voit jamais les entreprises comme la solution aux défis de demain : transition environnementale, vieillissement de la population, dette publique. Nous allons convaincre les Français sur les territoires, les députés, les sénateurs, les médias que nos solutions sont des réponses à ces défis.

Nous serons entendus comme la voix des entrepreneurs partout sur les territoires et forcément beaucoup plus d'adhérents nous rejoindront pour une meilleure visibilité. Si nous nous inspirions des méthodes de l'entreprise, nous arriverions à résoudre des problèmes. Dans mon entreprise, si je présente un budget en déficit, elle ferme. Il faut prendre ses responsabilités. »

GAËTAN DE SAINTE MARIE : « LE RÉFLEXE PME »

Vice-président de la CPME du Rhône depuis deux ans, Gaëtan de Sainte Marie, 50 ans, a créé la centrale d'achat Quantis. « Je veux créer le réflexe PME. Nous croyons toujours, en France, que nous sommes un pays de grandes entreprises. C'est faux. 80 % des entreprises sont des PME et la charpente de l'économie française. Mais, il faut que les Français aient ce réflexe PME. François Asselin a été président de la CPME pendant 10 ans. Il est resté le patron de sa PME, c'est très important de ne pas perdre le lien avec la réalité. J'ai 70 salariés dans ma PME et sept dans ma TPE, je suis représentatif. Depuis 25 ans que j'ai créé ma boîte, je porte le faire ensemble, le collaboratif, La CPME compte 245 000 adhérents, mais les gens ne se connaissent pas. Mon métier est d'animer des réseaux. Je veux que les chefs d'entreprise travaillent sur des propositions, que ces propositions remontent au niveau national et qu'on les agrège avec d'autres. Il y a de grands sujets et que nous les portions ensemble ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Déchets. Après un an de travaux, le centre de traitement des déchets de Chaumont (52) est aux normes.

L'unité de valorisation énergétique de Chaumont désormais opérationnelle



Une unité aux normes inaugurée notamment par Jean-Marc Fèvre, président du SDED 52, Luc Petit, Directeur régional Grand Est Veolia Recyclage & Valorisation des Déchets et Nicolas Lacroix, Président du Conseil Départemental de la Haute-Marne.

La rénovation majeure de l'unité de valorisation des déchets de Chaumont lui permet de poursuivre sa mission

tout en respectant les normes environnementales les plus strictes et en optimisant sa production énergétique. Les deux lignes d'incinération de l'unité de valorisation énergétique de Chaumont ont été remises en service en décembre après un an de travaux. La mon-

tion de l'unité de valorisation énergétique de Chaumont ont été remises en service en décembre après un an de travaux. La mon-

tée en puissance de la production d'énergie s'est faite progressivement après une période d'observation en automne pour s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble des installations.

Porté par le Syndicat départemental d'énergie et des déchets (SDDE 52), l'investissement de 16 millions d'euros a financé la modernisation de l'intégralité du système de traitement des fumées pour répondre aux nouvelles normes en matière d'incinération. La capacité de l'unité a également été augmentée avec l'installation d'un économiseur à la sortie de la chaudière et au pied de la cheminée. Il permettra de récupérer la chaleur résiduelle et d'optimiser la valorisation énergétique des déchets.

78 000 TONNES DE DÉCHETS VALORISÉS

Le chantier a mobilisé jusqu'à cent personnes travaillant simultanément sur le site, nécessitant une

gestion rigoureuse de la sécurité et des interventions simultanées. Mise en service en 1998, l'unité de valorisation énergétique traite les déchets ménagers et assimilés du département de la Haute-Marne. Elle est alimentée par les bennes de collecte et via des centres de transfert répartis dans le département. Plus de 95 % des 78 000 tonnes de déchets annuels sont valorisées. Elles génèrent après incinération de la vapeur ou du mâchefer. La vapeur devient l'énergie qui représente la consommation électrique de 4 500 foyers par an. Le mâchefer, les résidus métalliques sont recyclés pour le BTP ou l'industrie sidérurgique. Les 4 % de déchets non valorisables, cendres et rifiom, les résidus de fumées, partent en centre de stockage. L'unité de Chaumont est exploitée par Veolia pour le compte du SDED 52. Elle fonctionne 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Construction. Dans les vingt dernières années, la construction du Grand Est a perdu 3,8% de ses effectifs salariés, soit 4 200 emplois, alors qu'ils ont progressé de 9,8% en France de province. La baisse dans le département de la Marne (-1%) est moindre qu'en moyenne régionale.

Grand Est : l'emploi salarié dans la construction moins dynamique qu'au niveau national



Entre 2003 et 2024, l'emploi salarié dans la construction du Grand Est a baissé de 3,8 points.

L'emploi dans la construction régionale fléchit depuis 2022. Cette baisse est de 0,7% au 2^e trimestre 2024 et s'inscrit dans un recul

de 9 trimestres consécutifs depuis le début de 2022. À partir de cette date, le Grand Est a perdu 4 200 emplois (-3,6%). Au niveau national, hors Ile-

de-France, la baisse des effectifs salariés en France est moindre avec un recul de 2,4% entre fin 2022 et début 2024.

L'Insee explique cette évolution par un environnement international très défavorable : « La guerre en Ukraine a perturbé les chaînes d'approvisionnement en matériaux de construction entraînant des retards et des pertes d'activité pour les entreprises. En parallèle, l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie alourdit les coûts de production. La remontée des taux directeurs décidée pour juguler l'inflation freine la demande en logements et locaux et retarde les investissements ».

UN GRAND EST MOINS EMPLOYEUR

De plus, cette conjoncture s'inscrit dans un secteur légèrement moins employeur dans le Grand Est. La construction régionale représente 5,7% des salariés contre 5,9% en province, ou encore 20,6 emplois pour 1 000 habitants contre 22,1% en France de province. Historiquement, la croissance rapide d'avant crise

(+12 000 salariés entre 2005 et 2008) a été suivi d'un fort ralentissement à partir de 2008 (-25 000 emplois en région en huit ans). La reprise à partir de 2017 (+12 000 salariés) n'a pas compensé les pertes. Entre 2003 et 2024, l'emploi salarié dans la construction du Grand Est a baissé de 3,8 points. Sur la même période, il a gagné 9,8% en France de province.

Autre explication de l'Insee : « Les évolutions démographiques divergentes, entre la région et la France de Province expliquent en partie cette différence. En vingt ans, la population du Grand Est ne progresse que de 2% contre 9% en moyenne dans les régions de province. »

NON-SALARIÉS ET INTÉRIMAIRES EN HAUSSE

En passant de 82 à 76%, l'emploi salarié s'avère moins prépondérant qu'il y a 20 ans. Les non-salariés de la construction représentent 36 000 emplois (26 000 et 17% du secteur de la construction). Les intérimaires occupent 10 000 emplois et 7% du secteur. Ces deux catégories pèsent 24%

des emplois du secteur contre 18% en 2004. La création du statut de l'auto-entrepreneur en 2008 apporte une explication à cette augmentation. Ce dispositif a fortement dynamisé l'emploi dans la construction. Sa présence a gagné 67% dans la construction en 20 ans.

Entre 2004 et 2022, l'emploi salarié dans la construction est en hausse dans les départements alsaciens et dans la Marne. Il recule de 10% en Meurthe-et-Moselle, dans la Moselle et dans l'Aube. Dans les départements de la Haute-Marne, de la Meuse et des Ardennes, en déprime démographique, l'emploi décroît respectivement 20, 19 et 13%. Depuis fin 2022, l'emploi salarié dans la construction diminue dans tous les départements du Grand Est. Ces baisses sont particulièrement importantes en Haute-Marne (-9%), en Moselle (-6%). Elles sont moindres dans la Marne (-1%) et dans la Meuse (-2%).

GÉRARD DELENCLOS

Source : INSEE novembre 2024

Tourisme. La baisse de la fréquentation touristique régionale est supérieure à celle de la moyenne nationale. Le Grand Est enregistre une baisse des nuitées des touristes français deux fois supérieure à celle des étrangers. La Marne résiste mieux au bilan de la saison d'été 2024.

La baisse de la fréquentation hôtelière régionale supérieure à celle de la France métropolitaine

Avec 14,2 millions de nuitées, d'avril à septembre, la fréquentation globale, hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme dans le Grand Est accuse une baisse de 3,6%, supérieure à celle de la France métropolitaine (-2,0%). La saison estivale régionale demeure cependant légèrement supérieure à celle de 2019, le dernier point haut de l'activité.

Trois nuitées sur cinq ont été réalisées par des touristes nationaux, un segment qui enregistre une baisse (-4,7%) supérieure à celui des touristes étrangers (-2,1%). La durée des séjours en région (1,9 jour) demeure inférieure à celle du niveau national (2,8 jours). Les séjours en camping

sont plus longs, de 2,5 jours sur les emplacements nus à 4,6 jours sur les emplacements équipés. Les 14,2 millions de nuitées concernent la fréquentation des hôtels (7,9 millions), celle des campings (3,8 millions) et celle des autres hébergements collectifs de tourisme, AHCT, (2,5 millions). Tous ces types d'hébergement touristiques sont en baisse : -4,0% pour les hôtels, -4,3% pour les campings et -1,1% pour les AHCT.

UNE FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE PORTÉE PAR LES TOURISTES FRANÇAIS

La baisse des nuitées hôtelières est plus importante chez les touristes nationaux (-4,7%) que chez

les étrangers (-2,8%). La clientèle étrangère de la saison 2024 est surtout allemande (25%), britannique, belge et suisse. La fréquentation de ces quatre pays est en baisse, principalement celle des Britanniques (-15%) et celle des Allemands (-7%). A contrario, les clientèles d'Espagne (+6%), des Pays-Bas (+3%) et d'Italie (+2%) ont plus séjourné dans les hôtels de la région qu'en 2023. La fréquentation hôtelière des Américains est en hausse de 30%, comparativement à 2019. Les nuitées sont en hausse de 3% dans l'hôtellerie haut de gamme (4 et 5 étoiles) et de 2% dans les 3 étoiles. Elles sont en baisse pour la gamme inférieure (-6% dans les 1 et 2 étoiles et -28% dans les hôtels non

classés). Contrairement aux années 2022 et 2023, les nuitées 2024 de l'hôtellerie de plein air décroissent de 4,3% sur un an (-2,6% pour les étrangers et -6,4% pour les résidents nationaux). Dans les campings, la quasi-totalité de la clientèle étrangère est européenne. 83% des nuitées sont concentrées sur trois pays : 40% de Néerlandais, 32% d'Allemands et 11% de Belges. Cette fréquentation dominante est cependant en baisse et 3 à 5%, à l'inverse d'une certaine augmentation cette année de la part des Suisses, Britanniques, Espagnols et Italiens.

LA MARNE RÉSISTE À LA BAISSE MAJORITAIRE

La baisse de la fréquentation

touristique touche la majorité des départements. La Moselle, la Marne et la Haute-Marne se démarquent cependant avec un nombre de nuitées quasi stable entre les saisons 2023 et 2024. Le recul concerne plus particulièrement les Vosges et l'Aube (-6%), le Haut-Rhin (-5%) et le Bas-Rhin (-4%).

L'Alsace concentre toujours près de la moitié des nuitées du Grand Est. 5^e département pour le nombre de nuitées dans le Grand Est, derrière l'Alsace, le Haut-Rhin et les Vosges, la Marne pèse moins de 10% des nuitées régionales de cette saison estivale 2024.

GÉRARD DELENCLOS

+ 3,8 %

En novembre 2024, la production rebondit nettement dans la fabrication de matériels de transport (+3,8 % après -2,6 %) : elle se redresse dans l'industrie automobile (+5,8 % après -3,4 %) et dans la fabrication d'autres matériels de transport (+2,6 % après -2,1 %). Elle est quasi stable dans les industries extractives, énergie, eau (+0,1 % après -1,0 %) et dans la cokéfaction et le raffinage (+0,1 % après +4,7 %). Elle est stable dans la fabrication d'« autres produits industriels » (après -0,2 % en octobre). À l'opposé, la production baisse de nouveau dans les industries agro-alimentaires (-0,7 % après -0,4 %) et se replie dans la fabrication de biens d'équipement (-0,7 % après +1,5 %). (INSEE)

- 1,4 %

La production cumulée des trois derniers mois (septembre à novembre 2024) est inférieure de 1,4 % à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière, et de 0,9 % dans l'ensemble de l'industrie. Sur cette période, la production est en nette baisse dans la fabrication de matériels de transport (-5,3 %) : elle baisse fortement dans l'industrie automobile (-13,4 %) mais augmente légèrement dans la fabrication d'autres matériels de transport (+0,4 %). La production baisse également dans la fabrication de biens d'équipement (-3,1 %), la fabrication d'« autres produits industriels » (-0,8 %) et la cokéfaction et le raffinage (-0,9 %). (INSEE)

- 26 %

Dans le contexte de prix élevés de l'électricité et du gaz facturés aux entreprises compte tenu des contrats négociés en 2022 et 2023 pour 2024, les branches intensives en énergie sont particulièrement exposées à la hausse de leurs coûts de production, susceptible de peser sur leur production. Pour ces branches, la production des trois derniers mois (septembre à novembre 2024) reste ainsi en net retrait par rapport à celle du deuxième trimestre 2021 (dernier trimestre avant que les prix de l'énergie n'augmentent fortement), notamment dans la sidérurgie (-26,0 %), la fabrication de verre et articles en verre (-20,2 %), la fabrication de produits chimiques de base (-16,6 %) et la fabrication de pâte à papier, papier et carton (-11,9 %). (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 8/01/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 489,35	+ 1,47%
SBF 120	5 668,00	+ 1,36%
Nikkei	40 083,30	- 0,49%
Dow Jones	42 528,36	- 0,11%
Eurostoxx 50	5 011,82	+ 2,37%

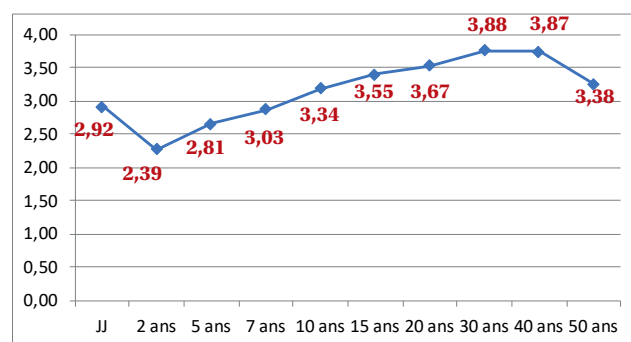
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0299	- 0,16%
Livre Sterling	0,8344	+ 0,34%
Yen	163,13	+ 0,59%
Dollar/Yen	158,38	+ 0,76%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,918	+ 0,013
Euribor 1 mois	2,862	+ 0,077
Euribor 3 mois	2,782	+ 0,046
Euribor 6 mois	2,639	+ 0,077
Euribor 12 mois	2,561	+ 0,113

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,388	+ 0,124
BTAN 5 ans	2,812	+ 0,164
OAT 7 ans (TEC	3,026	+ 0,157
10) OAT 10 ans	3,340	+ 0,156
OAT 30 ans	3,883	+ 0,137
OAT 50 ans	3,384	+ 0,135

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	21,34	- 5,80
BNP PARIBAS	60,40	+ 1,23
CARREFOUR	13,82	+ 0,51
CRÉDIT AGRICOLE	13,39	+ 0,41
EXEL INDUSTRIES	45,20	+ 5,12
L.V.M.H.	644,50	- 0,42
LAURENT-PERRIER	100,00	- 2,91
MICHELIN	31,69	- 0,97
NEXANS	103,50	- 5,42
KERING	231,85	- 4,99
HAULOTTE-GROUP	2,72	+ 2,26
RALLYE	0,04	+ 0,00
REMY COINTREAU	58,05	- 0,68
RENAULT	47,31	- 0,25
SAINT-GOBAIN	85,30	- 0,63
SANOVI-AVENTIS	95,85	+ 1,99
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	27,05	+ 1,47
VALLOUREC	17,02	+ 10,17
VEOLIA	27,17	- 0,59
VINCI	101,15	+ 0,04
VRANKEN-POMMERY	13,20	+ 2,66

EMPRUNTS D'ÉTAT			
	JAPON	USA	EURO
JJ	0,00	4,48	2,92
2 ans	0,65	4,28	2,20
5 ans	0,81	4,45	2,29
10 ans	1,18	4,69	2,51
30 ans	2,34	4,93	2,75

Vœux du gouverneur de la Banque de France

Les temps sont vus comme mauvais, en tout cas incertains, mais je vous souhaite une vie bonne. Chacun des philosophes depuis Socrate en a cherché la définition ; je vous souhaite simplement le bon alliage d'engagement professionnel et d'enracinement personnel.

Les années 2020 à 2023 avaient déjà vu leur succession de chocs, mais 2024 a été particulièrement turbulente et agitée ; je ne m'aventurerai donc pas à vous souhaiter une année 2025 plus paisible. Je voudrais pourtant souligner deux angles plus positifs. Le premier, c'est que nous allons marquer cette année - le 18 janvier précisément - le 225ème anniversaire de la Banque de France. À cette occasion, nous organisons le 20 mars prochain un colloque intitulé « Une masse de granit » ; c'était l'image même de notre fondateur Bonaparte, qu'il voulait « jeter sur le sol de France » pour stabiliser les « grains de sable » épars de la nation. Occasion de nous rappeler que nous sommes un vieux et grand pays, qui a su plusieurs fois rebondir face à des contextes économiques et financiers difficiles. Au cours du dernier siècle, la France a su le faire en 1926 avec Raymond Poincaré ; en 1958 avec Charles De Gaulle, Antoine Pinay puis Wilfrid Baumgartner ; en 1983 avec Jacques Delors, autre illustre enfant de la Banque de France. Chacun de ceux que je viens de citer y a gagné une stature politique et historique forte ; comme quoi les Français savent reconnaître le sérieux dans la gestion publique.

En second lieu, tout n'a pas été mauvais en 2024. L'inflation, qui est notre principal mandat en tant que banque centrale, a diminué plus encore que prévu, même si nos concitoyens restent encore sensibles à la hausse passée du niveau des prix. L'inflation est revenue dans l'ensemble de la zone euro vers notre cible de 2%, à 2,4% fin 2024). La légère remontée de décembre était attendue, et ne remet pas en cause notre victoire en cours contre l'inflation. En France, l'inflation se situe même en-deçà, à 1,8% selon l'indice harmonisé. Nous l'y attendons en moyenne annuelle en 2025 à 1,6%. Cela nous a permis avec Christine Lagarde, au Conseil des Gouverneurs de la BCE, de déjà baisser à quatre reprises notre taux directeur, passé de 4% à 3% entre juin et décembre.

Le crédit immobilier a ainsi pu redémarrer, avec une production de nouveaux crédits de 10,1 milliards d'euros en novembre - contre un point bas de 7 milliards d'euros en mars -, et l'économie française a été bien financée grâce à votre engagement à tous : +1,3% de crédits au secteur privé sur l'année.

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

Une économie numérique relativement peu présente dans le Grand Est

Nouvelles technologies. Le poids de l'économie numérique régionale est inférieur à la moyenne de province. Les emplois salariés du secteur progressent moins qu'ailleurs. Ils sont occupés majoritairement par des hommes et des jeunes de moins de 30 ans à haute qualification. 18% des salariés exercent dans les pays frontaliers.



Le secteur de la programmation-conseil rassemble la moitié des emplois numériques.

En 2020, 31 500 emplois relèvent de l'économie numérique régionale. En six ans, ces emplois ont progressé de 5%, contre une quasi-stagnation de l'emploi dans l'ensemble de l'économie régionale. Ce dynamisme est cependant inférieur à celui de la France de province (+14%), notamment en Corse, Pays de la Loire, Occitanie, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine.

Cette hausse modérée de l'emploi est surtout portée par les activités informatiques et la réparation (+21%). Le secteur de la programmation-conseil rassemble la moitié des emplois numériques.

Dans les autres secteurs du numérique, fabrication et vente de TIC, Technologie de l'Information et de la Communication les emplois diminuent, plus fortement dans le Grand Est (-13%) qu'en province (-5%).

10^e RÉGION POUR LE POIDS DU NUMÉRIQUE

L'économie numérique ne pèse que 2,1% du total des emplois régionaux, contre 3,1% en province. Seules la Bourgogne-Franche-

Comté, la Corse et la Normandie font moins bien. L'écart entre le Grand Est et la province est de 15 000 emplois. Cette part moindre dans le Grand Est vient surtout de la faiblesse relative des activités de l'informatique et de la réparation. Sur ce dernier point, l'écart avec la province correspond à 12 000 emplois.

38% des emplois de la région sont concentrés dans la zone d'emploi de Strasbourg, 75% si l'on ajoute les zones de Nancy, Metz, Mulhouse et Reims. Les zones d'emploi de

Nancy, Metz et Reims sont davantage spécialisées dans les télécommunications. Un tiers des emplois de Mulhouse est dédié à la réparation du matériel informatique et de communication. La fabrication d'équipement dédiés aux TIC est bien implantée à Romilly-sur-Seine et Sedan (Axon Câble, Amphénol, Nexans Interface).

UNE MAJORITÉ DE SALARIÉS DANS DES PETITES ENTREPRISES

Neuf emplois sur dix de l'économie numérique régionale sont des salariés. Dans le Grand Est les entreprises employeuses (12,3 salariés en moyenne), sont plus petites qu'ailleurs (15,5 salariés). La moitié des emplois est portée par des entreprises de moins de 50 salariés, contre 40% en province. Seuls 16% travaillent dans des établissements d'au moins 250 salariés. C'est la proportion la plus faible de France.

Les salariés du numérique sont majoritairement des hommes (70%). La proportion de femmes (30%) est moindre que leur part dans l'économie générale (43%). Dans la région, la féminisation est plus prononcée dans les industries de fabrication des TIC, soit 46% et 10 points au-dessus de la province. 30% des salariés ont moins de 30 ans dans le secteur de la programmation-conseil, secteur très masculin. Cette proportion de jeunes est de 25% dans l'ensemble de

l'économie générale.

UN SALARIÉ SUR DEUX EST UN CADRE

Avec 45% de cadres et professions intellectuelles supérieures, le niveau de qualification est particulièrement élevé dans l'économie numérique. Cette proportion n'est que de 12% dans l'ensemble de l'économie. Cette prédominance de cadres est cependant 10 points au-dessous de la moyenne de province. L'Ile-de-France se démarque avec 74% de cadres parmi ses salariés du numérique. Les salaires sont plus élevés dans le secteur des télécommunications. Le salaire moyen du secteur est de 17,9€ de l'heure contre 14,4€ dans l'ensemble de l'économie et plus de 20€ dans les télécommunications. Ces salaires s'expliquent par la forte proportion des cadres. Cependant, les salaires versés dans l'économie numérique régionale sont plus bas que ceux de la province, à l'exception pour le secteur particulier de la réparation du matériel numérique. Enfin, parmi les actifs résidant dans le Grand Est et travaillant dans le numérique, 18% travaillent au Luxembourg, en Allemagne en Suisse ou en Belgique et près de 3% en Ile-de-France. Une moyenne supérieure à celle des actifs transfrontaliers de l'économie générale.

Source : Analyses INSEE, novembre 2024

GÉRARD DELENCLOS

Toute l'équipe du journal
vous présente ses
Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année

2025

Équipements. La Région Grand Est va réaliser des travaux conséquents dans deux établissements de Charleville-Mézières, les lycées François Bazin et Charles de Gonzague dont les effectifs vont s'étoffer.

Le Grand Est investit 19,6 M€ dans deux lycées professionnels

Dès la rentrée de septembre 2025, les lycées carolomacériens François Bazin et Charles de Gonzague vont améliorer leurs conditions de vie scolaire pour l'enseignement des professeurs et l'apprentissage des élèves. Une évolution nécessaire pour des établissements qui s'appêtent à recevoir 370 et 150 élèves supplémentaires venant du Lycée Simone Veil qui fermera ses portes, en raison d'une forte baisse de fréquentation, à la fin de l'année scolaire cette année. Ils compteront ainsi des effectifs de 1 000 et 600 apprenants.

Bazin accueillera la troisième « Prépa des métiers », les formations commerce et vente, l'assistance à la gestion des organisations et la filière fleuriste. Charles de Gonzague, de son côté, verra arriver les formations liées aux soins, les services à la personne ainsi que les CAP « grand âge » et « petite enfance ».

Grâce à ces chantiers programmés dans les prochains mois, les deux lycées, après une restructuration de leurs locaux et des plateaux techniques, disposeront d'un cadre



Au lycée Charles de Gonzague, l'internat et de l'externat ainsi que les sols seront refaits à neuf.

d'études optimisé et adapté aux exigences des métiers de demain.

« L'objectif est d'avoir des classes et des bâtiments rénovés pour mettre tous les élèves et les professeurs dans

les meilleures conditions de travail possibles sans qu'il y ait beaucoup de perturbations », explique Guillaume Maréchal, vice-président régional.

CRÉATION DE NOUVEAUX ESPACES, RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Au lycée Bazin, où les grandes

manœuvres ont commencé dès octobre 2024, une enveloppe financière de 14,3 millions d'euros est engagée pour moderniser l'externat et la fonderie, créer un espace pour la filière fleuriste, assurer la réfection du dojo et d'une salle de musculation assortis de vestiaires et sanitaires.

Des travaux de rénovation énergétique, de désimperméabilisation de la cour et d'accessibilité compléteront ce programme.

Concernant le lycée Gonzague qui avait déjà bénéficié de la restructuration d'ateliers, du pôle scientifique et de la filière « prêt-à-porter grâce à un précédent effort de la Région de 21,7 millions d'euros, 5,3 millions d'euros permettront, cette fois, la rénovation de l'internat et de l'externat (5 millions d'euros), la réfection du sol et de la demi-pension. » Par ailleurs, on sait déjà qu'en 2025, des études techniques seront lancées pour la reconstruction du gymnase.

PASCAL REMY

Aisne

La Capelle : le maire dévoile les grands projets de 2025

Le lundi 6 janvier, Johann Wery, maire de La Capelle, a présenté ses vœux à la population lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans la salle Hennebelle. L'occasion pour lui de dresser un bilan des réalisations de l'année écoulée et de dévoiler les projets qui marqueront 2025, tout en insistant sur l'importance de « partager nos ambitions pour l'avenir ». L'un des projets majeurs qui touche à sa fin est l'aménagement du parvis de l'église Sainte-Grimonie, qui inclut la création d'un parking. Après quelques retards dus à la découverte de vestiges archéologiques, les travaux, financés en partie par le pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, vont améliorer à la fois l'accessibilité et l'esthétique de cet espace central pour la commune.

Par ailleurs, un projet de « cour oasis » est en préparation pour améliorer le bien-être des écoliers. Cette cour sera l'aboutissement d'une collaboration entre élèves, architectes et paysagistes, afin de concevoir un espace de jeu et de détente favorable au développement des enfants. En parallèle, un parcours sportif sera aménagé sur l'ancienne voie ferrée, destiné à encourager la pratique de l'activité physique. Des tables de pique-nique et des plantations d'arbres viendront compléter l'aménagement du city-stade, qui a été inauguré en 2024.

Les travaux se poursuivent également au tiers-lieu des Andiers, où des aménagements supplémentaires sont prévus en 2025. L'aménagement de bureaux et d'une salle de réunion débutera cette année, pour accueillir l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache, qui a dû être relogé en urgence dans les locaux de l'ancienne poste, place de la Demi-Lune.

Le dispositif «Ma boutique à l'essai» verra l'installation d'un nouveau commerçant, avec pour objectif de pérenniser son activité. Enfin, un projet de rénovation de la friche Le Temps Jadis est prévu. Il inclura un local

commercial en rez-de-chaussée et trois logements à l'étage, dans un souci de dynamiser le secteur commercial tout en offrant de nouvelles solutions de logement.

G.B.

Aménagement

L'Aisne réduit ses moyens pour déneiger les routes

Le Département de l'Aisne a décidé de revoir son dispositif de déneigement, jugé trop coûteux après quinze ans de fonctionnement identique. Cette nouvelle organisation, entrée en vigueur cet hiver, a pour objectif de réduire les dépenses tout en s'adaptant aux nouvelles réalités économiques et environnementales.

L'une des principales mesures consiste à réduire la flotte de déneigeuses. Le Département a ainsi abandonné neuf de ses 50 véhicules, notamment ceux sous contrat avec des sous-traitants privés. Ce changement devrait permettre une économie de 100 000 euros pour la saison hivernale, tout en réduisant les coûts liés à l'entretien et au carburant des véhicules externes.

En parallèle, les priorités de déneigement ont été réajustées. Les routes sont désormais classées en deux catégories principales : les axes prioritaires (2 131 km) et les routes secondaires (2 048 km). Les 555 km de routes non-prioritaires, jusqu'ici déneigées après les autres, seront désormais moins souvent traitées, une mesure permettant de réaliser encore plus d'économies.

Cette réorganisation s'inscrit également dans une démarche écologique. La réduction de l'utilisation du sel, qui a des effets néfastes sur la faune et la flore, ainsi que la diminution du nombre de véhicules en circulation, contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

G.B.

Région

«L'esprit Charlie» souffle sur la jeunesse du Grand Est

La Région Grand Est annonce la publication exceptionnelle d'un numéro spécial du journal Charlie Hebdo, conçu par des lycéens du Grand Est. Ce projet inédit, réalisé dans le cadre des commémorations des dix ans des attentats de janvier 2015, reflète l'engagement des jeunes générations envers les valeurs de liberté d'expression, de laïcité et de démocratie.

Ce numéro spécial, élaboré depuis plusieurs mois par 200 lycéens issus de 14 établissements du territoire est diffusé depuis le 7 janvier 2025 à 22 000 exemplaires dans tous les lycées du Grand Est, ainsi qu'auprès des partenaires institutionnels et culturels, et distribué gratuitement aux abonnés de Charlie Hebdo en Grand Est. Cette initiative éducative a permis aux élèves de vivre une expérience journalistique immersive, encadrés par des journalistes de Charlie Hebdo et des intervenants spécialisés.

L'exposition itinérante « L'humour de Charlie » sera visible dans plusieurs lieux emblématiques, tels que la Place Stanislas à Nancy, la Médiathèque de Reims, et les Clubs de la Presse de Strasbourg et Metz. Ce projet, porté par la Région Grand Est en partenariat avec Charlie Hebdo, s'inscrit dans une dynamique de transmission et de réflexion. Il témoigne de la capacité des jeunes à s'approprier des sujets complexes et à exprimer leurs idées sur des thématiques aussi cruciales que la laïcité, la lutte contre les discriminations, et la liberté de la presse.

Rendez-vous le 24 mars 2025 pour une restitution finale à Châlons-en-Champagne, à la Comète et à la Duduchothèque, lieu dédié à la mémoire de Cabu, l'un des dessinateurs emblématiques de Charlie Hebdo, mort dans l'attentat. Retrouvez ce numéro spécial de Charlie hebdo en ligne : www.grandest.fr/actualites/lesprit-charlie-et-la-liberte-de-la-presse

Opinions

PAR **VÉRONIQUE LE FLOC'H**, PRÉSIDENTE DE LA COORDINATION RURALE

Les vœux de la colère : une victoire pour l'agriculture

Véronique Le Floc'h, présidente de la Coordination Rurale, premier syndicat agricole dans la mobilisation actuelle, souligne la réussite des journées de mobilisation des 5, 6 et 7 janvier 2025 : « Il s'agit d'une large victoire pour les paysans français. Nous voulions placer l'agriculture au cœur de l'actualité pour rappeler au nouveau gouvernement les engagements de l'État. Ce premier objectif est atteint. Nous souhaitons également prouver que la Coordination Rurale est capable de susciter une mobilisation d'ampleur des agriculteurs, au-delà même de ses adhérents et en pleine trêve des confiseurs. L'objectif est également atteint. »

Des convois de tracteurs ont ainsi pu circuler en Ile-de-France mais également à Lyon et en Normandie.

Dans le même temps des actions symboliques ont eu lieu au Trocadéro, aux abords de la Tour Eiffel et même du Palais de l'Élysée, suscitant la sympathie

immédiate des Parisiens malgré les interdictions et la répression.

À ce sujet, Véronique Le Floc'h rappelle que :

« Rien ne nous aura été épargné par le nouveau gouvernement et par le ministère de l'Intérieur : arrestation ubuesque

« La Coordination Rurale, mobilisée depuis un an, va poursuivre la mobilisation de ses adhérents et de ses sympathisants au cours des heures et jours à venir dans les départements de province. »

dimanche après-midi de notre secrétaire général Christian Convers, verbalisation de dizaines d'adhérents dans les rues de Paris pour port de bonnet jaune, contrôle au faciès, siège d'une ferme à Orveau dans l'Essonne à l'aide de véhicules blindés, blocages musclés de convois de tracteurs sur les grands axes franciliens... »

La Coordination Rurale, mobilisée depuis un an, va poursuivre la mobilisation de ses adhérents et de ses sympathisants au cours des heures et jours à venir dans les départements de province.

La présidente de la Coordination Rurale rappelle que « les revendications immédiates que nous portons font l'objet d'un large consensus dans le monde agricole, et bien au-delà, ne coûtent rien au budget de l'État mais nécessitent simplement l'arrêt des contrôles vexatoires des exploitations agricoles françaises au profit de la multiplication des contrôles sanitaires des importations étrangères européennes et extra-européennes et au bénéfice premier des consommateurs ».

Enfin, nous tenons à remercier les 88 % de Français qui, selon un récent sondage IFOP/Ouest France, trouvent justifiée la mobilisation des agriculteurs pour exprimer leurs difficultés et manifester leur colère.



Etre Charlie

Etre Charlie c'est se souvenir qu'il y a dix ans, la France et plus globalement la Démocratie, ont été meurtries dans leur chair laissant à jamais une trace dans le cœur des amoureux de la liberté.

Etre Charlie c'est défendre quoi qu'il en coûte la liberté, toutes les libertés, à commencer par la liberté d'expression, la liberté de la presse mais aussi celle de caricaturer sans entrave.

Etre Charlie c'est respecter et faire respecter le principe de laïcité, toutes religions confondues, et refuser toute ingérence religieuse dans l'espace public, laissant à chacun sa liberté de conscience.

Etre Charlie c'est combattre l'obscurantisme et les tentatives répétées de censure de celles et ceux qui voudraient imposer leur vision sociétale et leur étroitesse d'esprit au pays des Droits de l'Homme.

Etre Charlie c'est refuser que des hommes et des femmes puissent risquer de se faire tuer pour un dessin, une parole, un mot, ou tout simplement pour ce qu'ils sont ou ce qu'ils représentent, que ce soit dans une salle de rédaction, dans une salle de concert, à la terrasse d'un café, devant un collège ou en portant un uniforme.

Etre Charlie c'est aussi partager les valeurs séculaires qui lient les peuples libres et épris de démocratie, dans le respect de l'autre avec ses différences.

Etre Charlie c'est en quelque sorte être Français, avec les qualités et les défauts qui font notre peuple et qui nous lient.

Etre Charlie c'est être vous et moi, dans l'unité et non dans l'uniformité.

Etre Charlie c'est justement ne pas oublier qui nous sommes, l'assumer pleinement et le rappeler dès que nous en avons l'occasion. Etre Charlie c'est tout mettre en œuvre avec courage, honneur et fermeté que cela ne se reproduise jamais.

Etre Charlie c'est se souvenir.

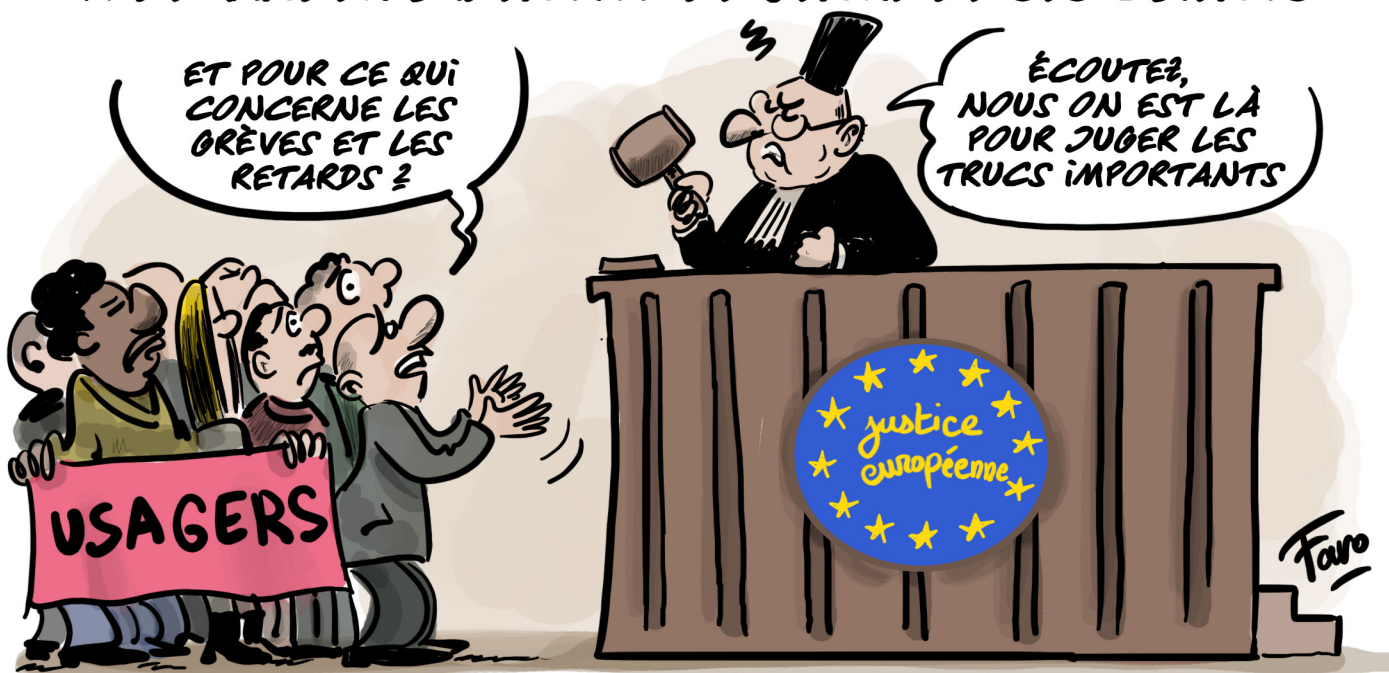
C'est pour cela, et pour bien d'autres raisons encore, que je suis Charlie.

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

LA JUSTICE EUROPÉENNE ESTIME QUE LA SNCF N'A PAS À DEMANDER L'IDENTITÉ DE GENRE DE SES CLIENTS



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



Indices. L'ILC s'applique aux baux de locaux commerciaux et artisanaux. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

Indices des loyers commerciaux du 3^e trimestre

L'Insee a publié les différents indices des loyers commerciaux servant de référence pour le plafonnement du loyer lors de la révision annuelle ou triennale et lors du renouvellement du bail.

- Au 3^e trimestre 2024, l'indice des loyers commerciaux (ILC) s'établit à 137,71 en hausse de 3,03 % sur un an et de 16,30 % sur trois ans (ILC 3e trim. 2021 : 118,41).

L'ILC s'applique aux baux de locaux commerciaux et artisanaux. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- Au 3^e trimestre 2024, l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) s'établit à 137,12, en hausse de 3,76 %

sur un an et de 17,74 % sur trois ans (ILAT 3e trim. 2021 : 116,46). L'ILAT s'applique aux baux des locaux de bureaux et des professions libérales. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- L'indice du coût de la construction (ICC) du 3^e trimestre 2024 s'établit à 2143 en hausse de 1,76 % sur un an.

Pour la révision triennale, la hausse du loyer est plafonnée à 13,62 % (3^e trim. 2021 : 1886).

Pour le renouvellement du bail, la hausse du loyer est plafonnée à 36,62 % (3^e trim. 2015 : 1608).

L'ICC ne peut plus être retenu pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.



Le plafonnement peut être écarté en cas de modification notable de la valeur locative (caractéristiques du local, destination des lieux, obligations des parties, facteurs de commercialité, prix pratiqués dans le voisinage - Code de commerce, art. L145-33).

Insee: 18 décembre 2024

Fiscal. Ces taxes ne concernent que les sociétés, les entrepreneurs individuels en sont exonérés.

Taxes sur les véhicules de tourisme des sociétés

Les taxes annuelles sur l'affectation des véhicules de tourisme à des fins économiques (ancienne taxe sur les véhicules des sociétés) doivent faire l'objet d'une déclaration annexe à la déclaration de la TVA (de janvier ou de la CA12 annuelle), accompagnée du paiement. Ces taxes ne concernent que les sociétés, les entrepreneurs individuels en sont exonérés.

- Les entreprises au régime réel normal de TVA doivent effectuer la déclaration en janvier 2025 (sur formulaire n° 3310 A).

Les entreprises au régime simplifié de TVA doivent déclarer les taxes avec la déclaration annuelle de TVA CA12 (sur formulaire n° 3517), le 3 mai 2025 lorsque l'exercice est calqué sur l'année civile ou dans les trois mois de la clôture de l'exercice dans le cas contraire.

- L'une des taxes est basée sur les émissions de dioxyde de carbone des véhicules (CO₂), l'autre sur les émissions de polluants atmosphériques.

- Les véhicules sont taxables dès lors



qu'ils sont utilisés par l'entreprise, qu'elle en soit propriétaire ou locataire (plus de trente jours consécutifs).

Sont également taxables les véhicules utilisés à titre professionnel par un salarié, un dirigeant, un associé, et dont l'entreprise prend en charge tout ou partie des frais.

- Les véhicules électriques ou à hydrogène, ou combinant les deux énergies, sont exonérés des deux taxes. Les véhicules hybrides sont exonérés de la seule taxe CO₂.

Code des impositions sur les biens et services, articles L421-93 et suivants

En bref



Agenda

Janvier 2025

Mercredi 15

- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre payés en décembre 2024 ou janvier 2025, ou, pour les employeurs de moins de 11 salariés au paiement trimestriel, sur les salaires du quatrième trimestre 2024.

- Employeurs : compte professionnel de prévention : déclaration sur la DSN des facteurs de pénibilité auxquels les salariés ont été exposés en 2024.

Vendredi 31

- Changement de régime fiscal à compter de 2025 (passage du régime micro-entreprises au régime simplifié ou du régime simplifié au réel normal) : option à formuler auprès du service des impôts.

- Employeurs : déclaration d'emploi des seniors sur la DSN pour les employeurs d'au moins un salarié de 55 ans et plus, placé en 2024 en préretraite, cessation anticipée d'activité, mise à la retraite d'office, licenciement ou rupture conventionnelle homologuée.

Dates variables

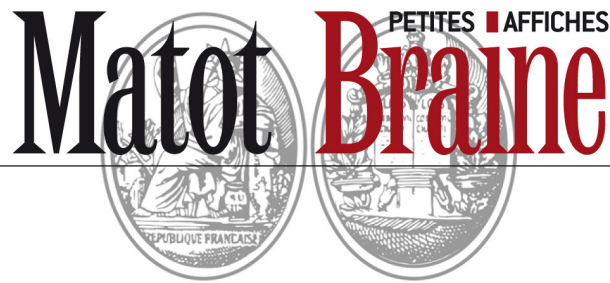
- Télèglement de la TVA de décembre 2024 ou du quatrième trimestre 2024 (TVA annuelle inférieure à 4 000 euros).

- TVA (régime réel normal) : demande de remboursement annuel du crédit de TVA de 2024, si ce crédit est au moins égal à 150 euros, ou du crédit du quatrième trimestre 2024 (déclaration CA3).

- Taxes sur les véhicules de tourisme affectés à des fins économiques et taxe annuelle sur les véhicules lourds de transport de marchandises (ancienne taxe à l'essieu) : déclaration et paiement des taxes avec la déclaration de TVA CA3 (annexe 3310 A-SD).

Matot Braine
Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année

2025



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédure adaptée

Commune de Coupetz

AAPC / Marché travaux / Marché d'exécution

Pouvoir adjudicateur : Commune de Coupetz - Grande Rue - 51240 COUPETZ - Tél : 03.26.70.60.58 - Email : mairiecoupetz@orange.fr
Procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.
Caractéristique du marché : Requalification de la Grande Rue.
Lot 1 : Voirie et réseaux divers - variantes autorisées
Date de réception des offres : vendredi 7 février 2025 - 12 H 00
Modalité d'obtention du dossier : <https://www.marches-securises.fr> (signature électronique non obligatoire).
M2500153

Offre de reprise



SELARL
BRUCELLE Charles
Mandataire Judiciaire

Vend fonds de commerce de Restaurant à Warcq «La Mal Campée» (08000)

Date limite de dépôt des offres au 31 janvier 2025

Renseignements auprès de l'étude : 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
M2500288

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

LA SAGESSE/ AUDIBERT AUDITION

Cession

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/12/2024 par Me Frédérique CONREUR-MARTIN, Notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, LA SAGESSE, SASU au capital de 25.000 €, ayant son siège social 41 cours Aristide Briand 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée sous le n°839167004 au RCS de SEDAN, a cédé à AUDIBERT AUDITION, SASU au capital de 5.000 €, ayant son siège social 7 rue de Saint-Thierry 51110 AUMENANCOURT, immatriculée au RCS de REIMS sous le n°938 414 083, un fonds consistant en une activité d'audioprothésiste sous la franchise «ALAIN AFFLELOU ACOUSTICIEN», exercée au sein du point de vente opticien «ALAIN AFFLELOU», exploitée à REIMS (51100) 4 rue André Chaillot, moyennant le prix de 70.000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 30/12/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me CONREUR-MARTIN Frédérique, notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, où domicile a été élu à cet effet.

Frédérique CONREUR-MARTIN.
M2500169

LA SAGESSE/ AUDIBERT AUDITION

Cession

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/12/2024 par Me Frédérique CONREUR-MARTIN, Notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, LA SAGESSE, SASU au capital de 25.000 €, ayant son siège social 41 cours Aristide Briand 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée sous le n°839167004 au RCS de SEDAN, a cédé à AUDIBERT AUDITION, SASU au capital de 5.000 €, ayant son siège social 7 rue de Saint-Thierry 51110 AUMENANCOURT, immatriculée au RCS de REIMS sous le n°938 414 083, un fonds consistant en une activité d'audioprothésiste sous la franchise «ALAIN AFFLELOU ACOUSTICIEN», exercée au sein du point de vente opticien «ALAIN

AFFLELOU», exploitée à TINQUEUX (51430) route de Soissons, Centre commercial Carrefour, moyennant le prix de 80.000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 30/12/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me CONREUR-MARTIN Frédérique, notaire à REIMS (51100) - 34 rue Ponsardin, où domicile a été élu à cet effet.

Frédérique CONREUR-MARTIN.
M2500171



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

Monsieur Jean -Marie HUTTOIS - SARL L'ATELIER

Monsieur Jean-Marie HUTTOIS, né le 23 octobre 1958 à Reims, de nationalité française, demeurant 26 avenue de Rethel, 51420 WITRY-LES-REIMS, n° SIRET 339 902 363 00029

ET

La société L'ATELIER société à responsabilité limitée au capital de 20 000,00 euros, dont le siège social est situé 6 rue Etienne Lenoir 51420 WITRY-LES-REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le n°815 377 403,

CESSION DE FONDS DE COMMERCE - FIN DE LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte SSP établi à REIMS en date du 19/12/2024, enregistré le 31/12/2024 au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE LA MARNE, Dossier 2024 00056113, référence 5104P04 2024 A 03217, Monsieur Jean-Marie HUTTOIS (n° SIRET 339 902 363 00029), né le 23 octobre 1958 à Reims, de nationalité française, demeurant 26 avenue de Rethel, 51420 WITRY-LES-REIMS, a cédé à la société L'ATELIER, SARL au capital de 20 000,00 euros, dont le siège social est situé 6 rue Etienne Lenoir 51420 Witry-lès-Reims, 815 377 403 RCS REIMS, un fonds de commerce de mixte composé (i) d'une part d'une activité principale de prestations de réparation et de maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux connu sous le nom « L'Atelier de la Montgolfière » et, (ii) d'autre part, d'une activité accessoire de vente et de réalisation de prestations d'ameublement, de tapisserie et de décoration connu sous le nom « L'Atelier du Siège », sis et exploité à 6 rue Etienne Lenoir 51420 WITRY

LES REIMS, moyennant un prix de 150.000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 19 décembre 2024, mettant ainsi fin à cette même date au bail de location-gérance du fonds de commerce, conclu entre le cédant et le cessionnaire aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 30 mai 2017. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la réception et la correspondance à l'adresse du séquestre à l'adresse suivante : Me Justine Guinoiseau, Cabinet Lorette & Associés, centre d'affaires Colbert 34, rue des Moulins 51100 Reims.

Pour avis le Gérant et Locataire-Gérant

M2500151



3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

DM FOOD/ AB FOOD

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 4 décembre 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS le 24 décembre 2024, dossier 2024 00055463 référence 5104P04 2024 A 03089.

La Société DM FOOD, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est sis 50 Boulevard Pommery à REIMS (51100) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 833 653 827,

A CEDE : A la Société AB FOOD, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 50 Boulevard Pommery à REIMS (51100) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 937 710 796, son fonds de commerce de restauration sur place ou à emporter de tout type de cuisine, sis et exploité 50 Boulevard Pommery à REIMS (51100), moyennant le prix de soixante mille euros (60.000 €).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 4 décembre 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales au 50 Boulevard Pommery à REIMS (51100), établissement où sera exploité le fonds de commerce pour la validité avec une copie auprès du cabinet SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE, 3 Rue Jean Mermoz à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

Pour avis.
M2500289

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Notaire

SCP BOUFFIN - MARCHAND
Notaires associés
4 mail des Acacias, B.P. 100
51122 SEZANNE CEDEX

EPOUX PETIT

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE, le 04 janvier 2025, Monsieur Pascal, Maurice, Lucien PETIT, employé, et Madame Nathalie, Léa, Henriette DURAND, retraitée, demeurant ensemble à SEZANNE (51120), 12 rue Bouvier Sassot.

Nés :

- Monsieur à LA FERTE GAUCHER (77320) le 7 mai 1965 ;
- Madame à REIMS (51100) le 18 juillet 1961.

Tous deux de nationalité française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de SEZANNE (51120), le 27 juin 1987 ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant des deux époux et exclusion de la reprise par les héritiers du conjoint prédécédé des apports et capitaux tombés dans la communauté du chef de leur auteur.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Me Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE.

Pour avis et mention,
Me BOUFFIN.

M2500220

M. Mikaël HUARD

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND Notaire à 24, rue de L'Isle, le 8 janvier 2025, à la requête des époux ci-après identifiés :

Madame Coralie Angélique Julie BENTO-RODRIGUES, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 6, rue Saint Laurent, née à REIMS (51100), le 4 juin 1989.

Mariés à SAINT BRICE COURCELLES (51370) le 25 juin 2022.

Monsieur Mikaël Louis Balthazar HUARD, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 6, rue Saint Laurent, né à TOULON (83000), le 6 septembre 1987.

Mariés à SAINT BRICE COURCELLES (51370) le 25 juin 2022.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial. Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois (3) mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Thibaut DURAND, notaire à REIMS (51100), 24, rue de L'Isle.

Pour avis :
Le notaire.

M2500261

AVIS ADMINISTRATIF

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNE DE BRIMONT

Avis d'enquête publique

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° CUGR - DUPAANC-2024-005 en date du 26 novembre 2024, la Communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU de la commune de BRIMONT.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 36 jours :

DU LUNDI 27 JANVIER 2025 à 9H
AU LUNDI 03 MARS 2025 à 12 H

Les principaux objectifs de l'élaboration du PLU définis par la délibération du 31 mars 2015 sont les suivants :

- L'obsolescence constatée du POS actuel datant de 1997 dont les zones NAA et Ab ont déjà été modifiées et déjà en partie aménagées ;
- La gestion de la consommation de l'espace qui se doit d'être raisonnée et conforme aux recommandations du SCOT ;
- La politique de transport et la maîtrise du développement urbain qui doivent être intégrés au prochain document d'urbanisme ;
- L'intérêt de créer des zones d'aménagement d'urbanisme pour une progression maîtrisée de l'habitat en préservant l'identité du village et en respectant son activité agricole.

Monsieur François SCHUESTER, demeurant à COURTISOLS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par monsieur le président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de BRIMONT pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : les LUNDIS de 9h à 12h .

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures ouvrables à la mairie de BRIMONT, et/ou sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de BRIMONT et sur le site www.grandreims.fr dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 27 janvier 2025 de 9 h à 12 h ;
- Samedi 22 février 2025 de 9 h à 12 h ;
- Lundi 03 mars 2025 de 9h à 12h.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de BRIMONT et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique le projet d'élaboration du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.
M2414373

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Communauté urbaine du Grand Reims

Commune de LOIVRE

Révision allégée n° 1

Par délibération n° CC-2023-236 en date du 16 novembre 2023 la Communauté urbaine du Grand Reims a prescrit La révision allégée n° 01 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LOIVRE.

Par délibération n° BC-2023-56 en date du 14 décembre 2023, la communauté urbaine du Grand Reims a décidé de soumettre à concertation du public le projet de révision allégée n° 1 du PLU de la commune de LOIVRE selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition d'un registre papier en mairie de LOIVRE afin de recueillir les éventuelles remarques du public accompagné d'éléments du dossier ;
- Mise en ligne d'un registre dématérialisé sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims accompagné d'éléments du dossier.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2500222

AVIS DIVERS

GROUPE MONASSIER
Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

M. Luc ANDRZEJCZAK

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 novembre 2022,

Monsieur Luc Yves ANDRZEJCZAK, en son vivant retraité, demeurant à REIMS (51100) 73 boulevard Paul Doumer. Né à FISMES (51170), le 6 décembre 1957. Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 7 novembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel THIENOT, Notaire soussigné, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 6 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel THIENOT, Notaire à REIMS (51100), 23 rue Libergier, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2500135

Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON
— notaires associés —
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

MME GISÈLE BEAUMONT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 mars 2016, Madame Gisèle Marguerite Jeanne BEAUMONT, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 38 rue de Betheny EHPAD SAINT MARTIN. Née à VANDIERES (51700), le 9 avril 1927. Célibataire. Décédée à REIMS (51100), le 14 juillet 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me CIRETDUMONT, Notaire associé à REIMS, 29, Boulevard Foch, le 6 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me COINTIN-TARATUTA, Notaire à DORMANS, référence CRPCEN : 51085, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le Notaire.

M2500130

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
24 rue de Taissy - T4 au 8^{ème} étage - 68,43 m² Carrez - lot 51 - DPE : C - 85 700 € - réf : ER.16815

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2500180

M. Peng Thong PEN

Suivant jugement prononcée par le tribunal judiciaire de REIMS en date du 18 novembre 2024, il a été constaté et déclaré l'absence de Monsieur Peng Thong PEN né le 10 juillet 1964 à PHNOM-PENH (Cambodge), de Monsieur Chhoeun PEN, né en 1936, décédé et Madame Van LIM épouse PEN, née en 1935, décédée, demeurant 08 rue du 106^{ème} Régiment d'Infanterie à REIMS (51100).
M2414210

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
137 rue de Courlancy - T5 au 1^{er} étage - 91,57 m² Carrez - lot 3 - Box - DPE : C - 188 500 € - réf : ER.16684

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2500240

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

EPERNAY - APPARTEMENT :
15 rue de l'Arquebuse - T2 au 2^{ème} étage - 54 m² env- lot 717 DPE : en cours - 82 500 € - réf : ER.61532

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2500279

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J de REIMS en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SAUDREAU Michel décédé le 08/03/2022. Réf. 0808138912. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500156

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} APPECHE Cindy décédée le 28/10/2018 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808064857.
M2500159

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 07 janvier 2025

SARL BOUGEAULT, 58 Avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 828 560 367. Sans activité. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Juillet 2024 , désignant liquidateur judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2500281

Jugement du 07 janvier 2025

SAS VAD'N MAN, 4 Rue des Laps, Zone Commerciale les Parques, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 840 980 874. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL V & V associés (Maître Stéphane VERMUE).
M2500179

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 07 janvier 2025

SAS SASU GOLD & CIE, 76 la Chute des Eaux, 51140 Prouilly, RCS Greffe de Reims 814 972 238. Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 07 Juillet 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2500243

SARL ASA SERVICES PRO, 58 Avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 828 938 472. Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 19 Décembre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2500255

SARL BRUN MULTISERVICES, 1 Rue du Château, 51360 Beaumont-sur-Vesle, RCS Greffe de Reims 847 688 611. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juillet 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2500256

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Aisne

GERANCE
FIN DE GERANCE

M. HOLDERBAUM/ M. NGUYEN

Suivant acte SSP du 28/10/2024 M. Bruno HOLDERBAUM sis 111 rue André Baudin 02500 HIRSON a donné en location-gérance à M. Marcel NGUYEN sis 41 rue de Châlons 02650 CRÉZANCY l'autorisation de stationnement n° 2 et le véhicule équipé taxi associé sis et exploité sur la commune de SAINT-MICHEL (02) pour une durée allant du 01/12/2024 au 30/11/2025 renouvelable par tacite reconduction.
M2500022

CONSTITUTION
DE SOCIETE

SCI THTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire à REIMS, 24 rue de L'Isle, le 8 janvier 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI THTE.
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 1.000 parts de un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.000.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
SIEGE SOCIAL : 2 rue Franklin Roosevelt - 02100 VILLENEUVE SUR AISNE.
R.C.S. : SAINT QUENTIN.
GERANCE : Monsieur Dominique BENTO RODRIGUES nommé aux termes des statuts, domicilié 2 rue Franklin Roosevelt - 02100 VILLENEUVE SUR AISNE.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, au profit des descendants des associés et soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis : Le Notaire.
M2500262

SCI LALLET TOWNSEND

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI LALLET TOWNSEND
Objet social : La société a pour objet : * l'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la gestion et l'exploitation de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financiers portant intérêt ; * et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières à caractère civil se rattachant à l'objet social.
Siège social : 6, rue d'Haudroy, 02260 LA FLAMENGRIE, 02260 LA FLAMENGRIE
Capital : 3 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN
Co-gérance : M. LALLET Arthur 6 route d'Haudroy 02260 LA FLAMENGRIE et M^{me} TOWNSEND Julia 6 route d'Haudroy 02260 LA FLAMENGRIE
Arthur Lallet
M2500065

DISSOLUTION
DE SOCIETE

SCI LAC 2

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON
Siège de liquidation : 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON 829 548 122 RCS ST QUENTIN

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent VERPLANCK, demeurant 3 CHEMIN DU PONCEAU 02860 PRESLES-ET-THIERNY, pour toute la durée de la liquidation, avec

les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2500024

FUSION

LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros
Siège social : 24 avenue de Soissons 02400 CHATEAU THIERRY 919 177 964 RCS Soissons

Avis de fusion

1) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/11/2024 établi à REIMS et à TROYES, la société OPTIMUS DB, société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est situé 17 re Thiers - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, identifiée sous le numéro 917 766 065 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE, A fait apport, à titre de fusion, à la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine d'OPTIMUS DB devant être dévolue à LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'OPTIMUS DB du 31/12/2024 et par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG du 31/12/2024.
En rémunération de cet apport -fusion, la société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG a procédé à une augmentation de capital de 29.200 €, pour le porter de 30.000 € à 59.200 €, au moyen de la création de 292 actions nouvelles, de 100 € de nominal, entièrement libérées, attribuées aux actionnaires de la société OPTIMUS DB à raison de une action de la Société «LAG» pour 1,027 actions de la Société «OPTIMUS DB». La prime de fusion s'élève à un montant de 16.568 €.
3) L'absorption par voie de fusion de la Société OPTIMUS DB par la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG est devenue définitive à la date du 31/12/2024, tel qu'il résulte du procès-verbal de l'AGE de la société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG du même jour.
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er}/01/2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société OPTIMUS DB à compter du 1^{er}/01/2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG et considérées comme accomplies par la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG depuis le 1^{er}/01/2024.
4) En conséquence aux termes de sa délibération du 31/12/2024, l'assemblée générale extraordinaire de la Société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG a modifié l'Article 7 - CAPITAL SOCIAL des statuts :
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à la somme de TRENTE MILLE EUROS (30.000 €). Il est divisé en 300 (TROIS CENTS) actions de CENT EUROS (100 €) chacune, de même catégorie, intégralement libérées». Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à la somme de CINQUANTE NEUF MILLE DEUX CENTS EUROS (59.200 €). Il est divisé en 592 (CINQ CENT QUATRE VINGT DOUZE) actions de CENT EUROS (100 €) chacune, de même catégorie, intégralement libérées». Pour avis, le représentant légal.
M2500244

POURSUITE D'ACTIVITE

TINTA DECORATION

S.A.R.L. au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : 1 Bis rue du Bersault 02370 VAILLY SUR AISNE 483 157 863 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société
M2500078

AVIS DIVERS

M. Jean-Claude MENU

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament olographe en date à PARIS du 16 juillet 1997, Monsieur Jean-Claude MENU, en son vivant retraité, célibataire, demeurant à ERLOY (02260), 3 rue Lagneau, décédé à ERLOY (02260) le 16 octobre 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Alexis BAUDRY, notaire à PARIS, suivant procès-verbal en date du 21 novembre 2024 dont la copie authentique a été envoyée au greffe du tribunal judiciaire de SOISSONS le 25 novembre 2024. L'acte complémentaire au dépôt de testament constatant la saisine du légataire universel sera adressé au tribunal judiciaire de SOISSONS. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine GAULTIER, Notaire à ARGENTEUIL (95100), 7 rue Ernest Bray (référence CRPCEN : 95033), dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2500106

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

AVIS DIVERS

M. Jean-Claude MENU

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament olographe en date à PARIS du 16 juillet 1997, Monsieur Jean-Claude MENU, en son vivant retraité, célibataire, demeurant à ERLOY (02260), 3 rue Lagneau, décédé à ERLOY (02260) le 16 octobre 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Alexis BAUDRY, notaire à PARIS, suivant procès-verbal en date du 21 novembre 2024 dont la copie authentique a été envoyée au greffe du tribunal judiciaire de SOISSONS le 25 novembre 2024. L'acte complémentaire au dépôt de testament constatant la saisine du légataire universel sera adressé au tribunal judiciaire de SOISSONS. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine GAULTIER, Notaire à ARGENTEUIL (95100), 7 rue Ernest Bray (référence CRPCEN : 95033), dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2500106

Matot Braine PETITES AFFICHES

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Envoyez-nous vos annonces par mail



annoncelegale.pamb @legalnet.org



Avis divers

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS				
BUDGET PRIMITIF 2025				
DONNÉES SYNTHÉTIQUES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DU GRAND REIMS				
NATURE DES RATIOS	VALEUR DES RATIOS PAR BUDGET			
	PRINCIPAL	ORDURES MENAGERES	ARCHEOLOGIE	PHARE DE VERZENAY
Dépenses réelles de fonctionnement / population	685,70 €	158,50 €	14,54 €	1,90 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	806,97 €	167,99 €	14,86 €	2,11 €
Dépenses d'équipement brut / population	439,48 €	47,30 €	0,40 €	0,33 €
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier 2025 / population	337,16 €	33,83 €	-	-
Dotation globale de fonctionnement / population	109,49 €	-	-	-
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	31,75 %	14,48 %	39,22 %	60,60 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	90,11 %	95,74 %	97,89 %	90,12 %
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	54,46 %	28,16 %	2,70 %	15,64 %
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier 2025 / Recettes réelles de fonctionnement	41,78 %	20,14 %	-	-
Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement	17,69 %	5,65 %	2,11 %	9,88 %

Le public est avisé de la mise à disposition pour consultation de ces Budgets Primitifs au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims situé à l'Hôtel de la Communauté, 3 rue Eugène Desteuque à Reims.

Meilleurs Vœux

2025

Matot Braine

Marché. Avec seulement 1 718 947 voitures particulières immatriculées en 2024, le marché français a reculé de 3,5% alors que les ventes des modèles 100% électriques stagnent.

Marché auto : rien ne va plus



Toyota progresse de façon spectaculaire sur un marché en baisse grâce en particulier aux Yaris « made in France ».

Personne n'a été surpris mais quand même ! Sans un coup de rein salutaire en décembre (+1,5%), moins de 1,7 million de voitures particulières auraient été immatriculées en 2024. On est loin des 2,24 millions de 2019 - dernière année avant la crise sanitaire - avec une chute de 22,4%. Et plus encore, si on remonte à 1990, période bénie pour l'automobile avec un exercice record de plus de 2,3 millions ventes. Plus inquiétant, cela fait cinq années consécutives que le marché automobile national patine et reste sous les deux millions d'unités. Avec 1 718 449 voitures écoulées, on est revenu à peu de choses près au niveau de 1997.

Autre signe qui interpelle : le recul de 2,6% des ventes de 100% électriques, passées de 298 525 à 291 143 voitures. Leur part de marché reste stable (16,9%) mais ce coup d'arrêt constitue une première dans leur montée en puissance continue depuis une décennie. Pourtant, l'offre n'a jamais été aussi pléthorique dans les gammes de tous les constructeurs, ce qui aurait dû entraîner une progression mécanique des ventes, au moins au détriment des autres types de motorisations. Ce n'est pas le cas, comme si on avait fait plus ou moins le plein des acheteurs potentiels. Chez les distributeurs, une réflexion revient en boucle : « Les clients n'en

veulent pas ! » Ce n'est pas la baisse significative des aides de l'Etat qui risque d'arranger la situation.

À l'inverse, les hybrides ne cessent de rallier davantage de suffrages, gagnant en l'espace de douze mois plus de 9,5% de part de marché, passant de 595 251 à 735 288 immatriculations. Avec 42,8% du total des ventes 2024, les hybrides, toutes catégories confondues, arrivent en tête des types de motorisations pour la toute première fois, dépassant les modèles thermiques essence (29,5%) et les diesel (7,3%). Ce succès tient pour une bonne part à la généralisation des hybrides dans les catalogues des marques et à la multiplication des

modèles à hybridations légères (mild hybrid) qui ont gagné 5% de part de marché en douze mois. À l'inverse, les versions rechargeables reculent : 16 500 voitures immatriculées en moins.

La chute est impressionnante pour les motorisations thermiques classiques : les essence ont perdu plus de 133 000 unités alors que les diesel en ont abandonné près de 47 000, divisant presque par dix leur taux de pénétration de leur époque la plus faste. Qui aurait pu prédire, il y a quelques années, cette évolution radicale ?

TOYOTA EN FORTE PROGRESSION

Ce recul général se répercute à des degrés divers au niveau des groupes français. Avec 452 900 véhicules particuliers, Stellantis mord la poussière (-7%) alors que Renault avec ses 425 116 modèles écoulés limite plutôt bien la casse (-2,7%). Certaines marques tirent bien leur épingle du jeu comme Renault avec une quasi stabilité : 277 297 pour une part de marché de 16,1% alors que Peugeot recule de 3,6% (232 714 - 13,5% de pdm). Dans l'un et l'autre cas, rien de dramatique. Mais que dire des contre-performances de DS (-22,9%) et Citroën (-11,4%) ? Les années se suivent et se ressemblent pour le duo du Groupe Stellantis. Ce n'est pas l'arrivée du haut de gamme électrique n°8 qui suffira à inverser la tendance chez DS alors que le renouvellement et le repositionnement cohérent de la gamme Citroën laissent l'espoir d'une amélioration sensible. Du côté

de Dacia (144 979), le recul de 7,3% interroge alors que l'on remarque le résultat de Jeep qui avec 11 790 voitures écoulées progresse de plus de 58% d'un exercice à l'autre. Certes, sa part de marché reste anecdotique (0,7%) mais quand même !

Sans faire de bruit mais avec une constance rarement démentie, le Groupe Toyota poursuit sa marche en avant année après année et profite à plein du succès des hybrides dont il est l'incontestable spécialiste. En 2024, le Groupe a immatriculé 134 770 véhicules. 18,6% de plus qu'en 2023 : une progression aux allures de record dans un contexte morose. Dans ce total, la marque Toyota se taille la part du lion avec 127 519 (+18,1%) voitures mais Lexus réalise une réelle performance avec 7 203 immatriculations (+26,9%) et fait encore mieux si on s'en tient à la seule catégorie premium où la marque est considérée comme une valeur sûre. Instabilité politique prolongée, économie en berne, aides fiscales en forte baisse pour les 100% électriques, alourdissement du malus pour toutes les autres : 2025 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. On a l'impression que l'Etat s'ingénie à mettre des bâtons dans les roues de l'automobile. Pas de quoi donner envie aux clients potentiels de pousser les portes des distributeurs. Dommage car les derniers modèles commercialisés et les nouveautés attendues au cours des prochains mois sont attractives.

DOMINIQUE MAREE

Le fantasme de la voiture électrique pas chère

Luca de Meo, le patron de Renault, a jeté un pavé dans la mare en affirmant récemment que les tarifs des voitures électriques ne baisseraient pas. Bien au contraire.

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, c'est bien connu. Cela fait des années que l'on nous berce d'illusion avec la baisse des prix de vente des voitures électriques. C'est vrai à la marge pour une petite part d'entre elles - des citadines à l'autonomie limitée - mais cela se révèle inexact si on recherche une familiale de gamme moyenne. La différence avec un modèle thermique tourne toujours autour de 30 à 40%. Et ce n'est pas la réduction des aides, voire leur disparition pour les clients des classes moyennes supérieures qui va arranger les choses sur

le marché français où les 100% électriques ont marqué le pas en 2024.

Luca de Meo, le PDG de Renault, a pointé dans une récente interview à un journal flamand une autre cause contribuant non seulement à pérenniser mais à accentuer leur prix : la multiplication des réglementations européennes. Luca de Meo en a compté de huit à douze d'ici 2030. D'un côté, les institutions européennes font le forcing pour imposer les voitures électriques vis à vis desquelles les clients restent en majorité frileux. De l'autre, elles mettent en place un carcan de plus

en plus contraignant chaque année dont le premier résultat est de rendre les 100% électriques toujours plus chères à l'achat. Luca de Meo estime que cette hausse des tarifs pourrait atteindre jusqu'à 40% d'ici la fin de la décennie. Autrement dit, rendre les modèles électriques totalement inaccessibles pour la plupart des clients.

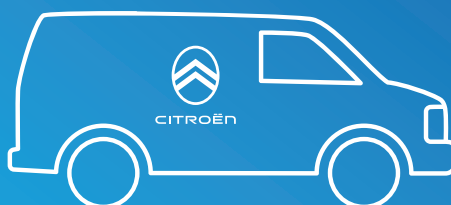
Dans le même temps, l'Europe promet des amendes de plusieurs milliards d'euros aux constructeurs ne respectant pas un niveau moyen d'émissions, seulement atteignable à condition de réaliser 25% de ventes d'électriques dès cette année.

Un pourcentage irréaliste. Pour y échapper, les marques envisagent de réduire la production de leurs voitures thermiques et d'augmenter leurs tarifs de façon à préserver leurs résultats financiers. Des thermiques encore plus chères ou des électriques toujours hors de portée : cela ressemble à une impasse. Le tout sous le regard gourmand des constructeurs chinois qui ont le quasi monopole des batteries et lorgnent sur le gros gâteau du marché européen.

D.M.

NOTRE SERVICE APRÈS-VENTE
100% MOBILE

On se déplace chez vous, au bureau, où que vous soyez



l'atelier
Mobile
by autobernard



RÉVISION



ENTRETIEN



FREINAGE



PNEUMATIQUE



PARE-BRISE



BATTERIE

03 26 50 67 24

auto
bernard
by groupe Bernard

David Coridun. Il dirige Lex Persona, expert de la signature électronique basé dans l'Aube.

L'empreinte humaine de la Tech



Dans dix ans, David Coridun se voit toujours à la tête de Lex Persona, dans une entreprise qui aura encore bien grandi.

Depuis trois ans, Lex Persona, l'éditeur de logiciels français pionnier de la signature électronique basé dans l'Aube, amorce un virage. David Coridun a rejoint l'entreprise d'abord comme directeur administratif et financier en 2022 avant d'en prendre la direction générale un an plus tard. « Même si l'entreprise grandit, nous pouvons avoir une culture familiale, de proximité, de bonne entente et de bien-être. Je suis convaincu que ce n'est pas incompatible avec la recherche de performance, de qualité et d'expertise. Tout cela, c'est un mélange qui prend bien ! »

À 39 ans, David Coridun est né à Paris et a vécu à Montpellier, en Allemagne puis en Nouvelle-Calédonie, suivant les mutations de son père militaire avant de revenir à Montpellier pour ses études d'école de commerce. En 2010, il rejoint une société de business intelligence comme responsable financier. Il accompagne alors le rachat de cette entreprise qui

passa aux mains de Zendesk. « C'était très formateur de faire mon premier audit financier pour le rachat d'une entreprise par une société américaine cotée en Bourse ! » Ensuite, après une année sabbatique pour s'occuper de sa fille et accomplir un projet de

renovation d'une maison, ce papa, de trois enfants aujourd'hui, rejoint Netheos en 2018, une entreprise spécialisée dans l'analyse de fraude documentaire automatisée. « J'ai toujours travaillé dans des startups, dans la tech ! » Il reste trois ans dans

l'entreprise et la quitte lorsqu'elle est, elle aussi, rachetée. Le moment est donc venu de quitter Montpellier avec l'arrivée d'un nouvel enfant. « Nous avions la volonté personnelle de nous rapprocher de notre famille sur Paris. Nous avons tracé un cercle autour de la capitale à 1 h / 1 h 30 de trajet et Troyes était dedans. Au même moment, un cabinet de recrutement m'a appelé pour un poste de directeur financier pour Lex Persona. Après un appel d'une heure et demie avec le président fondateur François Devoret, cela a matché immédiatement et la décision était prise ».

EMBARQUER LES SALARIÉS DANS LA CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

Recruté comme DAF, sa mission débordait vite sur les aspects organisationnels et de ressources humaines. « J'ai participé à la restructuration de Lex Persona et au changement d'actionnariat. L'équipe est désormais structurée et installée, la cohésion aussi, et on se donne la liberté et la possibilité d'appliquer le plan que nous avons construit ensemble ».

Lex Persona emploie 40 personnes dont quatre au Maroc où il y avait une filiale historique. L'entreprise a défini un plan de recrutement à cinq ans d'une vingtaine de collaborateurs supplémentaires et vient de faire une levée de fonds pour permettre une prise de participation des salariés dans l'entreprise. « Nous avons la volonté d'embarquer le personnel dans la croissance et la transformation de l'entreprise au-delà d'une rémunération simple. La participation au capital traduit aussi un engagement des salariés. »

Aujourd'hui, la moitié de l'effectif travaille dans l'Aube, à Saint-André-les-Vergers, au siège social et dans les data centers qui sont gérés à proximité. « Nous recherchons des compétences sans aucune limite géographique. Cela nous ouvre des

opportunités de recrutement. Nous sommes experts français aujourd'hui de la signature électronique. Même si nous sommes régis par un règlement européen, nous sommes quand même évalués et audités par des organismes d'audit français. Ils

respectent les standards européens du règlement Eidas mais imposent encore plus de contraintes. Lex Persona est donc expert parmi les experts au niveau européen. Nous sommes fiers du coup d'apporter cette expertise à la française avec un capital 100 % français ». Après la levée de fonds destinée notamment au personnel, David Coridun ne cache pas d'autres ambitions. « À plus ou moins long terme, nous engagerons une structuration du capital, avec des levées de fonds pour accompagner nos projets de croissance. Là aussi, nous nous attellerons, comme on le fait avec nos fournisseurs, à partir sur des actionnaires et des fonds français. » Le but étant d'augmenter le capital avec des participations minoritaires pour se donner la chance d'appliquer le plan prévu. Lex Persona travaille aujourd'hui avec les collectivités, le ministère de la Culture, la grande distribution et active d'autres marchés comme celui des PME. Parce qu'il est temps après 20 ans d'existence d'asseoir sa légitimité en affirmant sa marque, « d'être moins timide ».

LÈVE-TÔT ET SPORTIF

« Ce qui m'anime, c'est de travailler avec les gens même si historiquement, c'est vrai que j'étais « matheux, chiffres », souvent les DAF sont isolés dans leur bureau. Mais, avec la maturité et mon évolution personnelle aujourd'hui, je prends un réel plaisir à construire avec les gens, à me nourrir des gens, et humblement, à pouvoir partager mon expérience. Voir qu'on évolue ensemble en tant qu'équipe, me plaît énormément, qu'on fait évoluer les projets en équipe, c'est important. Après, de manière intrinsèque et personnelle, ce qui m'anime, c'est aussi la performance, les challenges, les défis. Tout en acceptant l'échec, cela fait partie du processus d'apprentissage et il ne faut pas craindre la difficulté ». Alors, loin du stéréotype du « matheux », David Coridun entretient les relations avec ses collaborateurs au quotidien, lors du séminaire annuel où la parole circule librement, des ateliers de travail ou des rendez-vous intra-équipes organisés par les managers... Pour rompre l'isolement que les personnes en télétravail pourraient ressentir, l'entreprise les invite à prendre des espaces en coworking qu'elle finance. « Le challenge humain et, encore plus, en étant en télétravail, c'est de gérer les différences qui sont nourricières, en termes d'état d'esprit, de culture, de connaissance, mais c'est de les faire fonctionner ensemble du mieux possible pour suivre l'ambition com-

mune ».

« Le matin, je me lève tôt, à 5 h. De 5 à 7 h, je travaille sur mes projets de production. Mon épouse commence tôt aussi. Puis je m'occupe de mes trois enfants jusqu'à ce qu'ils soient à l'école. Ensuite, je suis avec les équipes, soit sur place, soit en visio ou via les outils collaboratifs ». Dans dix ans, David Coridun se voit toujours à la tête de Lex Persona, dans une entreprise qui aura encore bien grandi et comme il le précise, « c'est un marché qui a vocation à s'étendre avec de la place à prendre ». Le télétravail aide aussi à dégager du temps pour le sport. « Je fais du CrossFit et j'ai l'objectif de faire l'Hyrox en avril au Grand Palais de Paris. Au printemps, je voudrais partir en van dans les Dolomites en Italie avec mes deux plus grands enfants. C'est essentiel ces moments. Cela donne du sens et de l'équilibre. C'est important pour durer. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

1986

Naissance à Saint-Germain-en-Laye.

2011

Master 2 de gestion et création des entreprises à Montpellier.

2011

Responsable BIME Analytics.

2015

Rachat de BIME Analytics par Zendesk.

2018

Responsable administratif, Netheos.

2022

Responsable administratif, Lex Persona.

2023

Directeur général, Lex Persona



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

